

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

« Italiens en Belgique : l'exil » - Voyage au sein de la nouvelle immigration italienne en Belgique

**Subjectivité et journalisme narratif dans le
webdocumentaire : un retour réflexif**

Auteur : Lavinia Rotili
Promoteur(s) : Benoît Grevisse

Année académique 2018-2019
Master en journalisme

TABLE DES MATIERES

1. LA QUESTION DE RECHERCHE : UNE METHODE EMPRUNTEE AUX SCIENCES SOCIALES.....	4
2. LE CHOIX DU SUJET : L'INTERET DE LA QUESTION DE LA MIGRATION DES ITALIENS.....	6
2.1 DE L'EXPERIENCE PERSONNELLE A UN PHENOMENE DE SOCIETE.....	6
2.2 UN PHENOMENE REEL ET REPANDU	7
3. METHODOLOGIE : DE L'ENQUETE AU TERRAIN	10
3.1 L'ENQUETE.....	10
3.1.1. LA METHODE PAR HYPOTHESE	10
3.2 CONNAITRE SON SUJET.....	13
3.2.1 L'HISTORIQUE	14
3.2.2. LES CHIFFRES	18
3.2.3 LES CAUSES.....	19
3.2.4 PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE DES JEUNES ITALIENS IMMIGRES EN BELGIQUE ET IDENTITE	21
3.2.5 LES CONSEQUENCES DE L'EMIGRATION.....	22
3.2.6 LES POLITIQUES DE RETOUR.....	24
3.2.7 L'ASSOCIATIONNISME HIER ET AUJOURD'HUI	26
3.2.8 PRODUCTIONS DE REFERENCE.....	28
3.3. LE TERRAIN : CHOIX DES INTERVENANTS ET POSITIONNEMENT	28
3.3.1 LES EXPERTS	28
3.3.2 LES ACTEURS DE LA MIGRATION.....	29
3.3.3 LES INTERVIEWS.....	31
3.3.4. TRAVAILLER INDIVIDUELLEMENT	33
3.3.5. LA RELATION ET LE POSITIONNEMENT AUX SOURCES	33
4. LE FORMAT : LE WEBDOCUMENTAIRE	38
4.1 ESSAI DE DEFINITION ET LIMITES	38
4.2 LE WEBDOCUMENTAIRE : PISTES DE SOLUTION.....	41
4.3 LE JOURNALISME NARRATIF DANS LE WEBDOCUMENTAIRE	46
5. LA SUBJECTIVITE EN JOURNALISME	48
6. LA DEMARCHE EXPLICATIVE AU SERVICE DU PUBLIC.....	57
7. RETOUR SUR LES PRATIQUES	62
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE.....	65
PRODUCTIONS DE REFERENCE.....	71

Pour des fins de clarté et de lisibilité, voici le lien pour accéder au webdocumentaire en ligne :

<https://spark.adobe.com/page/Sws0AdNzcC93K/>

Introduction

Le présent document s'inscrit dans une démarche explicative et réflexive concernant mon webdocumentaire « *Italiens en Belgique : l'exil* »¹. Ce texte a pour but de revenir sur les choix effectués tout au long de la réalisation de mon mémoire et de les expliquer. L'apostille, définie comme « *un texte complémentaire ajouté à un texte ou à une œuvre pour apporter des précisions, des éclaircissements* » (Ballarini, Derèze, Zecchinon, & Dubied, 2018), s'insère dans une longue tradition attribuée à de grandes signatures comme celle d'Umberto Eco, et plus récemment, de celle de journalistes comme Anne Nivat (Ballarini, Derèze, Zecchinon, & Dubied, 2018). Conçu comme un complément d'information pour le lecteur, ce texte est le résultat d'une démarche réflexive et explicative qui justifie mes choix et explicite la manière dont j'ai pu surmonter les difficultés rencontrées (Ballarini, Derèze, Zecchinon, & Dubied, 2018).

Dès lors, cette apostille va aborder toutes les étapes de création du webdocumentaire, du choix du sujet et du format, jusqu'à la phase d'enquête, de terrain et de montage. Une place non négligeable sera également consacrée aux questionnements qui m'ont marquée, notamment à propos de la distance vis-à-vis de mes interlocuteurs et de la manière d'intégrer ma subjectivité au sein du récit. Ces deux aspects sont intimement liés, dans la mesure où ma démarche part d'une expérience si personnelle qu'elle a influencé à la fois mon écriture et ma manière d'approcher les gens.

Dans les chapitres suivants, je démontrerai quel est l'intérêt général que cache la question de la migration italienne en Belgique aujourd'hui. Je me pencherai en outre sur l'influence que mon implication personnelle a eue sur l'enquête, tout en montrant à quel point cette subjectivité est conciliable avec la démarche journalistique. Pour ce faire, je pars du principe pour lequel l'objectivité absolue n'existe pas (Grevisse, 2017), pour ensuite reconnaître ce qui m'a permis de nourrir le récit de mon expérience sans qu'elle ne devienne un obstacle. L'apostille intervient pour expliciter les méthodes

¹ <https://spark.adobe.com/page/Sws0AdNzcC93K/>

adoptées afin que mes émotions n'aient pas raison du but ultime, la recherche de la vérité. Je ne le cache pas, mon objectivité a été mise à l'épreuve, mais c'est là que mon expérience personnelle est intervenue comme une arme de compréhension de la réalité.

Si la subjectivité prend une place grandissante dans mon webdocumentaire, j'ai décidé d'intégrer à ma production journalistique une explicitation de la méthode adoptée, en suivant une démarche de plus en plus pratiquée dans le journalisme narratif, comme l'illustre la production de Ted Conover. Une telle démarche me permet de rester transparente vis-à-vis du public tout en évitant de me mettre en scène. En plus d'argumenter ces aspects du webdocumentaire, l'apostille sera également l'occasion de revenir sur la question de recherche qui se trouve en amont du documentaire, pour ensuite détailler toutes les phases du travail.

1. La question de recherche : une méthode empruntée aux sciences sociales

Dans ces lignes, je souhaite revenir sur la manière dont un sujet qui suscitait mon intérêt personnel a pu se transformer en un questionnement articulé. Afin de formuler mon questionnement de manière correcte, je me suis inspirée de la méthode appliquée en sciences sociales, puisque lors d'une enquête, *« le journaliste se donne ici les moyens d'une démarche qui s'apparente souvent à la recherche en sciences sociales. Il en assume aussi la responsabilité. Son travail doit supporter la critique »* (Grevisse, 2017, p.119).

Si l'idée du sujet se base sur mon expérience, pour garantir une approche fiable, j'ai appliqué une méthode inductive (Derèze, 2009) qui m'a permis de dégager des *« hypothèses interprétatives »* (Derèze, 2009, p. 59). Autrement dit, les données statistiques consultées tout au début de la démarche, sont venues appuyer mes observations et mon ressenti. La démarche trouve tout son sens lorsqu'on considère que *« des intérêts personnels et des motivations diverses, les intuitions, les questions traitées par les laboratoires de recherche de notre université et les contenus de formation, des choses lues, aperçues ou vécues...[sont] autant d'éléments qui contribuent aux premiers*

souhaits de mener une recherche dans tel ou tel domaine, sur telle ou telle question » (Derèze, 2009, p. 61). Ainsi, la question de l'immigration de jeunes Italiens en Belgique touche à des thèmes de nature sociale et économique. Le questionnement sur l'immigration italienne aujourd'hui a été par la suite adapté à des impératifs pratiques et logistiques pour que ladite question soit « délimitée » et « faisable » (Derèze, 2009, p. 61), mais qu'elle soit également pertinente pour le lecteur (Grevisse, 2017). Ainsi, j'ai formulé une « *question initiale claire (...), compréhensible (...), délimitée (...)* "*faisable*" (...), *pertinente (...)* » (Derèze, 2009, p. 61). Finalement, j'ai soumis mon idée à des proches et à des personnes externes au milieu journalistique, ce qui relève de la nécessité de tester la réception du public et d'explorer le terrain (Derèze, 2009).

Ayant constaté que le sujet paraissait intéressant à un public potentiel et qu'il était peu exploité dans d'autres travaux journalistiques, je me suis penchée sur l'élaboration d'une question de recherche. Lors de la formulation de la problématique, j'ai d'abord posé le constat : depuis la crise économique de 2008, de plus en plus d'Italiens partent vivre et travailler à l'étranger. Une bonne partie d'entre eux sont jeunes et diplômés. Dès lors, je m'interroge sur les causes de ce phénomène ainsi que sur les conséquences qu'il peut engendrer sur leur identité. Le volet des causes se résume, dans un premier temps, à l'absence d'opportunités et de méritocratie en Italie, ainsi qu'aux difficiles conditions économiques qui affectent le pays depuis une dizaine d'années. Quant à l'identité, l'hypothèse formulée se base sur l'idée que le rapport de ces jeunes à l'Italie est nostalgique et idéaliste, puisque nourri d'une image de l'Italie dont ils retiennent les aspects les plus agréables, tout en essayant de s'intégrer à la culture du pays de destination. L'enquête est nourrie de l'apport des experts, qui permettent d'approfondir le volet sociologique de la problématique, et de témoignages qui servent la démarche journalistique.

Ma recherche se nourrit des rencontres d'Italiens ayant des profils très différents, afin de saisir le phénomène dans sa globalité. Ce tour d'horizon ne permettra pas d'aboutir à une conclusion définitive, mais ouvre à des questionnements qui peuvent nourrir d'autres enquêtes à l'avenir. Parmi les

pistes à explorer se trouvent les positionnements politiques de cette génération d'expatriés ou encore les politiques de retour adoptées par l'Italie. Ces ouvertures témoignent de la richesse du sujet et de la possibilité de l'exploiter sous de nouveaux angles, intéressants tant pour un public belge qu'italien.

2. Le choix du sujet : l'intérêt de la question de la migration des Italiens

2.1 De l'expérience personnelle à un phénomène de société

À ce stade, il me paraît essentiel de prouver qu'une expérience personnelle peut être un excellent point de départ pour une enquête journalistique. Le choix de traiter un sujet qui me concerne ne se fait pas au hasard, puisque l'implication personnelle est fondamentale pour mener à bien une démarche de longue haleine (Lallemand, 2011). Si le danger est celui de ne pas être objectif dans la méthode, la proximité émotionnelle est aussi un atout pour apercevoir des choses autrement invisibles. Mon expérience est donc mise au service de mon travail (Lee Hunter et al., 2012). Par ailleurs, la proximité au sujet rappelle également ce que Lee Hunter (et al., 2012) définit comme « *le syndrome de la jambe cassée* ». Nous l'appelons ainsi parce que, jusqu'au moment où l'un de nous s'est cassé la jambe, il n'avait jamais remarqué le nombre étonnant de gens qui boitent. Généralement, nous ne remarquons pas certains phénomènes à moins que nous y soyons déjà sensibilisés. » (Lee Hunter et al., 2012, p. 10). L'exemple illustre parfaitement mon cheminement intellectuel : ce n'est qu'en vivant l'expérience de déménager dans un autre pays et de rencontrer d'autres Italiens dans la même condition que j'ai remarqué à quel point le phénomène était répandu.

Qui plus est, l'implication personnelle garantit une « fidélité » au sujet et à mon investissement tout au long de la démarche, puisque

L'enquête implique du travail supplémentaire. Si vous ne vous sentez pas passionné par une histoire, vous n'effectuerez pas ce surcroît de travail. (...) Naturellement, votre comportement doit demeurer professionnel dans toutes les circonstances. Mais si l'histoire ne touche pas vos passions, d'une manière ou de l'autre vous allez

échouer, car vous ne toucherez jamais les passions d'autrui (Lee Hunter et al., 2012, p. 10).

Si l'implication personnelle est un moteur pour mener l'enquête sur le long terme, il est tout aussi important d'évaluer les risques qu'elle pose ainsi que les stratégies à mettre en place pour gérer la subjectivité. Ces réflexions feront l'objet d'un approfondissement au chapitre 5. À ce stade, il est intéressant de prouver que la problématique peut affecter le public belge.

2.2 Un phénomène réel et répandu

Afin de déterminer la pertinence journalistique du sujet, il est fondamental de se demander en quoi la problématique abordée peut intéresser le lecteur et en quoi elle peut l'affecter dans sa vie quotidienne, ce qui correspond à l'« *impact prospectif* » (Grevisse, 2017, p. 52).

En ce sens, une certaine littérature académique et journalistique permet de légitimer l'intérêt général de ma question de recherche sur deux axes fondamentaux : d'abord, l'existence d'un lien historique étroit entre la Belgique et l'Italie ; ensuite, l'ancrage de la thématique migratoire dans l'actualité belge et internationale.

Pour ce qui est de l'axe historique, la plupart des productions journalistiques abordent l'immigration italienne exclusivement sous l'angle de la vague migratoire des années 1950, tandis que la réalité est bien plus complexe :

L'immigration italienne en Belgique existait avant 1946 et s'est poursuivie après Marcinelle. Elle n'a pas été constituée que de mineurs mais aussi de restaurateurs, de colporteurs, d'exilés politiques, de musiciens ambulants, de fonctionnaires européens, de cadres, de commerçants, d'étudiants, d'ouvriers, d'intellectuels, chômeurs ou non.... Tous les Italiens n'habitent pas les anciennes régions minières, même s'ils y sont encore très nombreux. Ils forment par exemple à Bruxelles le troisième groupe étranger (derrière les Français et les Marocains), loin devant les Turcs et les Congolais. Leur présence à Bruxelles est encore peu étudiée et pourtant les

arrivées de jeunes Italiens à la recherche d'emploi continuent à gonfler leur nombre (Morelli, 2016, p.9).

En outre, la complexité historique du phénomène est souvent oubliée, derrière les symboles de Marcinelle ou des stéréotypes liés à la culture italienne (Morelli, 2016).

Cette simplification qui existe au sein de nombreuses productions journalistiques se lie probablement au fait que désormais

L'expérience migratoire italienne est présentée comme le modèle parfait d'intégration que les autres populations issues des vagues migratoires ultérieures devraient imiter. La présence italienne n'est plus perçue comme problématique et dès lors la demande sociale de savoir sur l'expérience migratoire italienne est quasi nulle. Au mieux, on considère qu'il peut encore y avoir un intérêt historique à continuer à l'étudier, mais sans plus (Martiniello, 2016, p. 155).

Si aucune remise en cause n'existe à propos de l'immigration italienne en Belgique, cela n'implique en rien la disparition de certains préjugés, qui

À certaines occasions, (...) resurgissent et peuvent s'exprimer publiquement. Dès lors, l'idée de la réussite de l'expérience migratoire italienne doit être fortement nuancée et relativisée. Pour ce faire, il faut continuer à l'étudier sérieusement. Mais d'autres raisons plaident en faveur de la recherche sur cette immigration à la fois très connue et peu connue (Martiniello, 2016, pp. 156-157).

Ce genre de réflexions m'a fait comprendre la complexité de la thématique et la nécessité de l'aborder sous un angle innovant. Si l'histoire de l'immigration italienne en Belgique est considérée comme acquise, il me paraît intéressant d'en exploiter des angles inattendus pour analyser le phénomène, ce qui correspond aussi à une démarche préconisée par Derèze (2009).

L'exploration du sujet a montré que peu d'ouvrages ont analysé la nouvelle migration italienne. Au niveau journalistique, les productions à ce sujet sont

peu nombreuses et les plus intéressantes datent de l'année 2018 (Vews, RTBF, 2018). La littérature scientifique met en évidence ces mêmes limites :

La Belgique, comme tant d'autres pays, est aujourd'hui touchée par les nouveaux mouvements d'émigration italienne. Le cocktail détonant de crise économique et sociale et de chaos politique sévit depuis trop longtemps en Italie et provoque un véritable exode des cerveaux. Les jeunes diplômés italiens n'en sont plus à la phase des projets migratoires. (...) Chez nous, les candidats italiens sont de plus en plus nombreux pour les postes universitaires et les postes de recherches. "Vous êtes notre Lampedusa" aurait dit un de ces candidats à l'émigration scientifique à un de mes collègues ! Cette élite migrante italienne s'ajoute aux jeunes Italiens moins qualifiés provenant du sud en mal de développement perpétuel, qui eux aussi reprennent le chemin de l'exil. Comment cette nouvelle immigration italienne se distingue-t-elle des vagues anciennes ? Quelles sont les relations avec les "anciens". On sait encore trop peu de choses sur ces questions qui restent à étudier (Martiniello, 2016 p. 158).

Dans le même ouvrage, Morelli (2016) confirme :

Enfin, la réalité actuelle de la présence italienne en Belgique, et spécialement dans la capitale, est aussi le fait de ces jeunes diplômé(e)s, sans avenir en Italie et qui tentent — parfois avec succès — de s'insérer professionnellement en Belgique. Nos universités en regorgent : étudiants, stagiaires de plus ou moins longue durée espérant un emploi dans l'entourage de la Commission européenne, doctorants, mais aussi chercheurs et jeunes collègues (Morelli, 2016, p. 10).

Voici tout l'intérêt d'approfondir la thématique, confirmé par des sources académiques. Ensuite, le sujet s'enracine aussi dans l'actualité. Si la question des Italiens en Belgique touche à l'interaction entre ces deux cultures et ces deux peuples sur le sol belge, elle touche également au plus large débat sur la migration, enjeu fondamental de notre société.

En raison de certaines de ses caractéristiques (...), l'expérience migratoire italienne constitue un terrain propice à l'étude de

questions centrales tant pour les études ethniques et migratoires que pour les sciences sociales en général. Parmi ces questions centrales [prenons] les dynamiques identitaires et les mutations de l'ethnicité. (...) [et] les nouvelles formes de mobilité en Europe (Martiniello, 2016, p. 157).

Si les médias, les politiques et les académiciens portent leur regard sur l'immigration, le citoyen lambda, potentiel public de mon webdocumentaire y est aussi sensible. Le contexte politique nous interroge tous à propos de nouvelles formes de mobilité et sur les migrations. En ce sens, la migration italienne constitue l'un des multiples aspects de ce débat sur la migration.

Cet ancrage dans l'actualité est un atout de mon webdocumentaire et garantit l'existence d'un public, d'autant plus que la migration analysée lie le passé et le présent de l'histoire belge. La forte présence de la culture italienne en Belgique permet de créer une véritable proximité avec le lecteur, qui se sent concerné par le destin d'une population qui a fortement influencé sa culture. Si le webdocumentaire permet de porter un regard neuf sur la thématique, il nourrit également une réflexion nouvelle sur le discours historique auquel le public est habitué et qui surgit comme un marronnier dans les médias à chaque anniversaire de la catastrophe de Marcinelle. Ma démarche relève alors du « *critère de la nouveauté* » (Grevisse, 2017, p.51) et de la recherche d'un nouvel angle : « *le traitement magazine, qui consiste à glisser du "chaud" vers le "froid" permet de traiter d'un sujet d'actualité en proposant un angle original* » (Grevisse, 2017, pp. 51-52).

3. Méthodologie : de l'enquête au terrain

À ce stade, il convient de revenir sur la démarche d'enquête menée. En référence à la question de recherche énoncée dans le premier chapitre, celle-ci a constitué la base de l'enquête journalistique et a évolué au fil du temps, en s'adaptant aux réalités de terrain et à une réflexion plus mûre sur le sujet.

3.1 L'enquête

3.1.1. La méthode par hypothèse

Afin de mener à bien la phase d'enquête, je me suis basée sur les techniques suggérées par Grevisse (2017), Lallemand (2011) et Lee Hunter (et al., 2012). Étant donné que l'enquête est une « *démarche de plus longue haleine* » (Grevisse, 2017, p. 118), elle permet de multiplier les points de vue et de les expliciter sans exprimer de préférence ni de connivence pour l'un ou pour l'autre acteur consulté (Grevisse, 2017). Afin de mener à bien cette phase, j'entame alors une démarche précise, qui me permet de cumuler les informations, jusqu'à aboutir à une « *saturation* » (Grevisse, 2017, p. 119) sur mon objet d'enquête. Je reviendrai sur les notions apprises à propos de la thématique dans la section 3.1.2.

La technique la plus efficace pour mener l'enquête s'est avérée la méthode par hypothèse décrite par Lee Hunter (Lee Hunter et al., 2012, p. 13). Cette méthode présente l'avantage de pouvoir prendre du recul par rapport à ses émotions, puisqu'« *en vérifiant ou en réfutant une hypothèse, un journaliste peut plus facilement voir quelle information il lui faut chercher, et comment l'interpréter* » (Lee Hunter et al., 2012, p.1). La méthode par hypothèse permet également de rester fidèles au public et aux faits, sans perdre de vue le but principal de la démarche, qui est celui de raconter une histoire (Lee Hunter, 2012). Qui plus est, « *une hypothèse garantit que vous terminerez avec une histoire, et pas simplement avec un amas de données* » (Lee Hunter et al., 2012, p.15). Par ailleurs, la méthode par hypothèses est aussi la seule qui met le journaliste vis-à-vis des contradictions et des nuances de la problématique, et qui, par affirmation ou infirmation, confronte directement l'enquêteur à la validité des affirmations et des recherches effectuées (Lee Hunter et al., 2012). Ainsi, j'ai pu éviter le biais de vouloir prouver à tout prix que mes hypothèses étaient bonnes pour pencher vers la recherche de la vérité (Lee Hunter et al., 2012). C'est grâce à cette méthode que j'ai pu nuancer certains constats liés à la fuite des cerveaux et à la question des causes du départ.

Concrètement, j'ai décortiqué chaque élément de ma question de recherche et de mes hypothèses afin de les vérifier et de les valider, comme préconisé par Lee Hunter (et al., 2012). En créant mes hypothèses, je les élabore « *comme une histoire* » (Lee Hunter et al., 2012, p.17) basée sur une situation de

souffrance, une série d'éléments permettant de comprendre les causes du phénomène et une analyse des conséquences possibles ou des pistes de solutions (Lee Hunter et al., 2012). Dans mon travail, la complication est la migration en elle-même, provoquée par le chômage élevé, l'absence d'opportunités pour les jeunes et de méritocratie. En menant les recherches, je découvre d'autres causes plus complexes que celles liées à la situation économique et qui concernent parfois des parcours de vie sont moins liées aux conséquences de la crise économique qu'au développement personnel des individus. Dans un souci de clarté envers le lecteur, voici l'évolution de mon cheminement à partir de la question initiale.

Depuis 2008, de plus en plus de jeunes Italiens, et notamment des diplômés, quittent le pays. Le phénomène est causé par une crise économique, mais aussi sociale. Cette partie demande un effort de compréhension des chiffres : combien d'Italiens décident de migrer ? Comme je le détaillerai par la suite, non seulement les chiffres italiens et belges diffèrent, mais le discours officiel met en lumière que 31% des jeunes Italiens qui migrent sont diplômés (Istat, 2017), ce qui cache une autre vérité : on ne peut pas parler uniquement de fuite des cerveaux, mais il faut tenir également compte du fait que la plupart des émigrés ne sont pas surdiplômés.

L'absence de travail et d'opportunités de développement personnel démotive les Italiens. Ces sentiments se sont accrus au fil du temps à cause d'une situation de chaos politique. De l'autre côté, ces départs sont aussi un effet de la libre circulation et de la volonté de profiter de ses avantages (Licata, 2017). Sans compter que les conditions de vie à l'étranger sont plus favorables en termes de salaires (Barbieri & Magnani, 2018) et de croissance professionnelle, puisque les systèmes sociaux étrangers semblent plus méritocratiques (Licata, 2016).

Concernant la question de l'identité, abordée au chapitre 1, celle-ci demeure plus complexe à analyser par des sources et fait l'objet d'une enquête de terrain menée à l'aide des experts et des témoignages des personnes concernées. Au niveau strictement théorique, ce sont les observations de Martiniello (2016) qui me permettent de m'interroger sur les relations

entretenues entre les Italiens et le pays d'arrivée ainsi que sur les sentiments qu'ils nourrissent par rapport au pays de destination.

3.2 Connaître son sujet

Avant d'aller sur le terrain, j'ai mené une recherche très approfondie afin de maîtriser le sujet. La démarche s'avère indispensable pour alimenter de manière objective mon questionnement. En effet, « *l'enquête porte en elle-même l'inévitable évaluation de l'interprétation que propose le journaliste. Toutes les sources d'investigation doivent être identifiées : officielles, privées, officieuses, parties en présence, experts, bases de données, législations, bilans, rapports, études, travaux parlementaires, ONG...* » (Grevisse, 2017, p. 119).

La connaissance profonde de mon sujet me permet d'arriver sur le terrain avec les bonnes questions, comme :

Quels sont les liens réels que maintiennent (ou recréent) les Italiens de Belgique et les Belgo-Italiens avec l'Italie et comment ont-ils évolué ? Quels types de pratiques nationales développent-ils ? Sont-elles d'ordre politique, social, culturel, économique ? (...) Les Italiens de Belgique sont-ils entrés dans un moment transnational caractérisé par une vie à cheval sur les deux sociétés : la Belgique et l'Italie ? (Martiniello 2016, p.158).

Afin d'avoir un spectre assez large, j'ai analysé les « *sources officielles* » (Lee Hunter et al., 2012, p. 8) avant de me tourner vers les « *sources humaines* » (Lee Hunter et al., 2012, p. 24). Ainsi, au moment des interviews, je disposais d'informations à confirmer ou à infirmer (Lee Hunter et al., 2012).

Pour ne pas succomber à la multitude d'informations, j'ai classifié les ouvrages sur base du contenu et j'ai créé des catégories basées en partie sur les 5W+2H (Grevisse, 2017). Ainsi, il m'a paru plus simple de décortiquer le problème et d'identifier les composantes nécessaires à construire mon histoire. Voici la répartition :

- Quelle est l'histoire de l'immigration italienne en Belgique ?

- Combien d'Italiens migrent ? Les statistiques belges et italiennes font l'objet d'un long processus de compréhension, avant d'être organisées dans l'infographie et dans le texte.
- Pourquoi émigrent-ils ?
- Quel est le profil sociodémographique des Italiens immigrés en Belgique ?
- Quelles relations instaurent-ils avec le pays d'arrivée ?
- Quelles sont les conséquences pour les pays d'origine et d'arrivée ?
- Quelles politiques sont-elles adoptées en Italie pour contrer les migrations ?
- Comment s'organisent-ils à leur arrivée en Belgique ? Dans cette partie, je me penche sur l'importance de certaines associations.
- Veulent-ils retourner en Italie ?

3.2.1 L'historique

Afin de saisir les enjeux de la nouvelle migration, je me suis penchée sur l'histoire de toute l'immigration italienne en Belgique. Pour ce faire, j'ai analysé et comparé plusieurs ouvrages d'académiciens qui abordent la question. Au début, je me suis intéressée aux travaux d'Anne Morelli, historienne d'origine italienne ayant travaillé à la question, notamment dans « *L'immigration italienne en Belgique aux XIXe et XXe siècles* » (Morelli, 2004). Comme suggéré par mon promoteur, toutefois, j'ai multiplié les sources, puisque le point de vue de Morelli est politiquement marqué à gauche. Pour ce faire, j'ai consulté également les ouvrages « *L'immigration italienne en Belgique : histoire, langues, identité* », réalisé par plusieurs auteurs tel que Roger Aubert, Felice Dassetto et Michel Dumoulin (1985), « *Une brève histoire de l'immigration en Belgique* » (Rea & Martiniello, 2012). Du côté des sources italiennes, j'ai analysé les ouvrages relatifs à l'émigration italienne de Colucci (2012), de Gjergji (2015) et de Chiesi & Girotti (2016). Ces textes permettent de faire le point à la fois sur l'histoire de l'immigration italienne en Belgique et sur l'histoire de l'émigration italienne tout au long du XXe siècle. Afin d'avoir une vision complète de la migration italienne en Belgique, j'ai construit ma ligne du temps. Gjergji (2015) parle d'une vague entre 1870 et 1920, liée à la crise industrielle, suivie par une vague d'après-guerre (1946-1973). Cette dernière se caractérise par un encadrement rigide, lié à l'initiative du gouvernement italien de signer des

accords avec d'autres pays (Gjergji, 2015), comme ce fut le cas pour la Belgique. Morelli (2004) et Aubert, Dassetto & Dumoulin (1985) resserre l'étau à la migration italienne en Belgique. D'après Aubert (1985), il est possible de distinguer quatre vagues migratoires entre 1830 et 1940 (Aubert, L'immigration italienne en Belgique: 1830-1940, 1985):

- 1) De 1830 à 1860, Aubert (1985) parle d'une phase qui ressemble des réfugiés politiques, des libéraux, mais aussi des commerçants et industriels.
- 2) De 1861 à 1914 (Aubert, 1985) : selon Morelli (2004), la présence italienne en Belgique n'est pas très forte, et on compte notamment les petits métiers. La migration est causée par les difficultés économiques que vivent les habitants de la Péninsule (Aubert 1985). Lors de cette phase les migrants italiens sont essentiellement des ouvriers, des marchands, et parfois des artistes ou des ingénieurs (Aubert 1985). D'après Morelli (2004), il faut également tenir compte d'un certain nombre d'Italiens qui se sont consacrés à des tâches que les Belges refusaient d'accomplir, comme la construction de la ligne de chemin de fer Bertrix-Muno en Ardenne (Morelli, 2004).
- 3) De 1914 à 1922, Aubert (1985) parle d'une « *triple présence italienne en Belgique* » (Aubert 1985, p. 14) due à la présence de prisonniers italiens déportés par les Allemands, de soldats italiens qui étaient dans la province du Luxembourg à la fin de la guerre et les migrants arrivés en Belgique lors des vagues précédentes (Aubert, L'immigration italienne en Belgique: 1830-1940, 1985).
- 4) De 1922 à 1940, Aubert (1985) parle d'une émigration consistante liée au fascisme, non seulement d'intellectuels, mais aussi en provenance des classes sociales plus modestes. Ces migrations ne sont pas uniquement dues à la montée au pouvoir de Mussolini, mais aussi aux problèmes économiques de la Péninsule (Aubert, 1985). À l'époque, Bruxelles est un « *centre important de l'antifascisme européen* » (Aubert, 1985, p. 20). Morelli (2004) cite aussi un accord conclu en 1922 entre la Fédération charbonnière de Belgique pour recruter des mineurs en Italie.

Pendant les années de la Deuxième Guerre Mondiale, certains antifascistes ont été arrêtés en 1940 et d'autres ont intégré la Résistance belge (Morelli, 2004). Pour ce qui est de la présence italienne en Belgique après la Deuxième

Guerre mondiale, les accords du charbon entre Italie et Belgique sont signés en 1946 (Morelli, 2004). La production belge de charbon avait diminué énormément et les Belges ne veulent plus travailler à la mine (Rea & Martiniello, 2012). Si la reconstruction de la Belgique passait notamment par la « *la bataille du charbon* » (Rea & Martiniello, 2012, p. 12), le gouvernement belge souhaite également combler son déficit démographique et encourage le regroupement familial (Rea & Martiniello, 2012).

Pour revenir à l'accord de 1946, celui-ci prévoyait « *l'envoi par l'Italie de deux mille ouvriers par semaine, pour venir combler le déficit en main d'œuvre des mines belges, en échange de la vente à l'Italie d'une certaine quantité de charbon* » (Morelli, 2004, pp. 207-208). De facto, selon Morelli (2004), une partie importante du recrutement se faisait par la voie du réseau paroissial, par des recommandations vaticanes et en général, « *les mines belges organisent également leur recrutement sur place en privilégiant les candidats politiquement inoffensifs et originaires du Nord* » (Morelli, 2004, p. 208). La Sûreté belge renvoyait donc certains candidats, en les signalant comme des « *indésirables* » (Morelli, 2004, p. 208). Certains stéréotypes négatifs liés aux Italiens du Sud conditionnaient aussi leur recrutement (Morelli, 2004).

À Milan, les candidats étaient tous examinés par un médecin et puis embarqués pour la Belgique en train, où ils sont « *déchargés non sur les quais destinés aux voyageurs, mais dans les zones prévues pour les marchandises* » (Morelli, 2004, p. 208). Les Italiens ne pouvaient pas refuser de descendre dans la mine sans qu'ils soient renvoyés au Petit-Château à Bruxelles et puis en Italie (Morelli, 2004). Les conditions contractuelles qui garantissaient un « *logement convenable* » n'étaient guère respectées : la Belgique était affectée par une crise du logement et les Italiens vivaient dans « *les camps de concentration construits par les nazis pour les prisonniers russes occupés aux travaux de la mine* » (Morelli, 2004, p. 209).

Au fil du temps, les rapports entre la Belgique et l'Italie se détériorent : les divergences affichées quant aux conditions de travail des mineurs italiens

atteignent leur sommet en 1956 après les catastrophes de Quaregnon et de Marcinelle (Dumoulin, 1985). La catastrophe de Marcinelle eut un impact important sur les relations entre les deux pays : sur un total de 262 morts, 136 étaient Italiens (Morelli, 2004).

Les mineurs italiens ont été révélés dans leur existence de sacrifice à l'ensemble des Belges via la catastrophe de Marcinelle. Mais elle a aussi une conséquence inattendue et dont les effets sont encore visibles aujourd'hui. L'Italie (ou plutôt une partie de l'Italie), émue par les révélations faites à cette occasion sur les conditions d'insécurité dans lesquelles travaillent ses émigrés, va durcir ses exigences vis-à-vis des mines belges et précipiter la décision belge de se tourner vers d'autres "marchés" de main d'œuvre : Espagne, Grèce, puis Maroc et Turquie (Morelli, 2004, p. 211).

Ce n'est pas pour autant que la migration italienne s'arrête : « de 1956 à 1970, un flux continu d'Italiens, surtout originaires des îles et du Sud de la péninsule continue à gonfler la communauté qui va représenter, en 1961, 44% de l'ensemble des étrangers en Belgique et atteindre au recensement de 1970 son chiffre record, frôlant les 300 000 individus » (Morelli, 2004, p. 211). Dans la capitale et dans les grandes villes, « deux types d'immigration y coexistent : l'immigration nouvelle et individuelle en provenance directe de l'Italie, et la "deuxième migration" des anciens mineurs et de leur famille » (Renaudin, 2016, p. 121). Martiniello parle également à une phase qui va de l'après-Marcinelle (mais dont il désigne le début en 1959) et qui voit de nombreux Italiens arriver avec un visa touristique pour trouver un travail et pouvoir, par la suite, régulariser leur situation (Martiniello, Mazzola, & Rea, 2017). Cette phase se clôture en 1968, quand la Communauté européenne reconnaît la liberté de circulation des travailleurs européens, en leur accordant également une meilleure protection (Martiniello, Mazzola, & Rea, 2017).

Quant aux flux récents, Pion (dans Morelli, 2016) fait référence à une nouvelle vague qui perdure depuis les années 1980 et qui est inédite au niveau du profil socioculturel : « il s'agit d'Italiens très diplômés (...) venant essentiellement occuper des postes de cadres dans les administrations

européennes ou les sièges sociaux » (Pion, 2016, p. 28). Globalement, ils s'installent dans les communes du sud-est de la région bruxelloise, du Brabant wallon ou du Brabant flamand (Pion, 2016). La reprise de la vague migratoire date du début des années 2000 : « *des flux importants recommencent en réponse aux problèmes politiques et économiques de l'ère Berlusconi et post-Berlusconi* » (dans Martiniello, Mazzola et Rea, 2017, p. 442). Une étude de Perrin et Poulain, citée par Aceto (2016) affirme que « *les flux migratoires se sont réorganisés autour de Bruxelles qui est aujourd'hui "le troisième point d'ancrage de la communauté italienne de Belgique"* » (Aceto, 2016, p. 109).

Cet historique permet d'avoir une vision claire de la migration italienne en Belgique et m'a permis de situer le propos des intervenants dans un contexte historique. Par la suite, je m'intéresse aux chiffres sur les migrations actuelles.

3.2.2. Les chiffres

Pour cette étape, qui s'est avérée la plus complexe, je me suis penchée d'abord sur les données issues des Instituts des statistiques italien et belge. J'ai laissé de côté les autres chiffres pour une question de faisabilité et pour ne pas me trouver devant des échantillons non comparables.

Au niveau belge, j'ai pris contact avec StatBel pour recevoir les données mises à jour (cf. Annexe 1). Au niveau Italien, je me suis basée sur les chiffres de l'Istat (2018c), mais pas sur celles de l'AIRE (Registre des Italiens à l'étranger) : en effet, leur données sont basées sur les suppressions aux registres des communes de départ et sur les inscriptions reçues à leur registre, auquel tous les migrants ne s'inscrivent pas (Gjergji, 2015). Qui plus est, les données de l'AIRE ne permettent pas de faire la distinction entre les nouveaux arrivés et ceux qui appartiennent aux vagues d'immigration précédentes (Martiniello, Mazzola & Rea, 2017).

La Région bruxelloise connaît un flux d'arrivées intense, liée à la venue de travailleurs, étudiants et entrepreneurs. En plus de la bulle européenne, Bruxelles offre également des potentialités dans le secteur des services qui attirent également la mobilité étrangère (Martiniello, Mazzola & Rea, 2017).

Cette étude met en valeur les difficultés liées à la recherche de données et met en lumière l'habitude de bon nombre d'Italiens de ne pas s'inscrire à l'AIRE ni, parfois, à la commune de résidence, sans compter que certaines migrations demeurent temporaires (Martiniello, Mazzola & Rea, 2017). En général, je retiens que « *la Belgique francophone a enregistré un nombre supérieur d'inscriptions par rapport à la Flandre et à Bruxelles pendant toute la période* » (Martiniello, Mazzola & Rea, 2017, p. 443).

Ces statistiques ont fait l'objet d'une discussion avec les experts et d'une réflexion dans le webdocumentaire, afin que le lecteur puisse ressentir mes difficultés. Cette explicitation s'insère dans la démarche de raconter le journalisme tout en le faisant (Neveu, 2018). Malgré ces difficultés, la question des chiffres est fondamentale, puisqu'elle façonne la perception des migrations et des réalités (Marthoz, 2011). Dès lors, il faut faire preuve de prudence envers le public en explicitant les doutes et imprécisions (Marthoz, 2011), comme j'essaie de le faire dans le webdocumentaire.

3.2.3 Les causes

Dans ce paragraphe, je me penche sur les causes du phénomène analysé. Au début de l'enquête, les taux élevés de chômage apparaissent comme l'une des causes principales de l'exode des Italiens à l'étranger. Or, ces taux sont en légère diminution, mais demeurent tout de même importants : le chômage atteint en 2018 des taux de 10,6% pour l'ensemble de la population (Istat, 2019b) et 19,8% pour les jeunes entre 15 et 34 ans (Istat, 2019). Un peu plus tôt, en 2018, le quotidien italien *Il Sole 24 Ore* confirmait une situation de stagnation du marché du travail ainsi que l'augmentation des émigrations de jeunes Italiens à l'étranger (Magnani, 2018).

Si ces données chiffrées permettent une analyse « objective », une analyse davantage qualitative a nourri mes interviews. Elle se retrouve dans plusieurs livres et rapports lus, comme le *Rapporto italiani nel mondo 2016* qui pointe notamment les départs de générations qualifiées mais exposées au risque de chômage (Licata, 2016). Selon ce même rapport, partir à l'étranger représente une opportunité professionnelle, qui permet de profiter de la meilleure

conjoncture économique des autres pays et de la présence d'un contexte social basé sur une logique de mérite (Licata, 2016). En effet, la plupart des jeunes sondés considèrent que la mobilité est une des seules opportunités pour atteindre une réalisation personnelle et professionnelle, même si le mot « fuite » est redouté (Licata, 2016).

À ces motivations se rajoutent aussi les raisons financières. En effet, les salaires à l'étranger sont plus élevés (Chiesi & Girotti, 2016) et le coût de la formation universitaire est plus bas qu'en Italie, 4^e pays le plus cher pour les minervaux universitaires (Barbieri & Magnani, 2018). Pour Chiesi & Girotti (2016), ceux qui font le choix de partir ne veulent presque jamais rentrer en Italie. Une autre motivation demeure finalement importante : à l'étranger, les compétences acquises seraient davantage mises en valeur comme le souligne la *Fondazione Migrantes* citée par Chiesi & Girotti (2016).

En outre, les inégalités sociales croissantes, l'exposition au risque de pauvreté, l'individualisme, l'immobilisme économique et social viennent aussi se rajouter aux motivations des départs, faisant surgir le sentiment que la réalisation personnelle sera difficile à atteindre en Italie (Gjergji, 2015). Des constats partagés par un rapport de la Commission européenne (2018) qui dénonce l'environnement corrompu mais aussi la faiblesse des investissements effectués ou la présence d'un chômage tellement stratifié dans le temps qu'il risque d'endommager la croissance et la cohésion sociale (Commission européenne, 2018).

S'il est vrai que des réformes pour le contrer ont été mises en place, « *des défis restent encore au niveau de leur application* » (Commission, européenne, 2018, p. 3). À propos des causes de la migration, les spécialistes belges vont plus loin dans l'analyse. Martiniello, Mazzola et Rea (2017) s'inspirent du travail de Dubucs, Pfirsch et Schmoll mené sur la communauté italienne en France pour affirmer que « *les jeunes Italiens sont stimulés à émigrer puisqu'ils perçoivent leur pays comme gérontocratique et peu ouvert à la méritocratie, valeur essentielle afin de permettre de transformer l'investissement éducatif en une position de travail* » (Martiniello, Mazzola & Rea, 2017, p. 449).

À propos du *brain drain*, ou fuite des cerveaux, le rapport confirme que les départs des jeunes Italiens ne cessent d'augmenter, notamment parmi les travailleurs qualifiés en provenance du Sud de la péninsule, ce qui risque de provoquer une importante perte de capital humain (Commission européenne, 2018).

À l'analyse des facteurs économiques se rajoute celle des phénomènes sociaux, comme pointé par l'Istat (2018). En ce sens, le rapport est plutôt dur :

Les raisons qui poussent l'émigré (italien ou étranger) à quitter le pays sont à rechercher dans le manque de ressources, mais aussi dans les différentes opportunités offertes par le marché du travail, dans le manque d'innovation technologique dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires. Il faut les rechercher également dans la nécessité d'obtenir les moyens indispensables pour survivre, dans la volonté de suivre ses ambitions, dans la recherche de meilleures conditions de vie, de logement, d'éducation et de santé (Istat, 2018, p.175).

Une fois établi le contexte économique et social qui pourrait provoquer les migrations, les interviews avec les experts et notamment les témoignages permettent d'affirmer l'incidence de ces causes, mais aussi d'explorer des raisons plus personnelles liées aux départs, qui jouent un rôle important.

3.2.4 Profil sociodémographique des jeunes Italiens immigrés en Belgique et identité

Dans ce point, je me pencherai sur une brève analyse du profil des jeunes Italiens immigrés. Parmi les éléments à retenir, il faut savoir que le nombre de diplômés qui font le choix de migrer a augmenté, passant de 19.000 en 2013 à 25.000 en 2016 (Istat, 2018). Parmi ceux-ci, une bonne partie rentrent dans la catégorie des doctorants expatriés, une catégorie de travailleurs mise souvent en valeur par les médias italiens. Si leur proportion est importante (Morelli, 2016), il convient de ne pas réduire l'immigration italienne à cette seule catégorie de travailleurs. L'analyse sociale est plus fine et inclut

également des fonctionnaires, des cadres, des managers, etc. (Pugliese, 2015). Il en résulte que la migration actuelle est plus variée qu'auparavant : elle est davantage urbaine et féminisée (Gjergji, 2015). Martiniello, Mazzola et Rea (2017) relèvent aussi l'existence d'une minorité active dans l'entrepreneuriat et l'horeca. En général, les auteurs considèrent que cette vague se caractérise par la présence d'une partie d'immigrés davantage éduqués qui profitent de leur bagage culturel pour s'intégrer dans la capitale belge (Martiniello, Mazzola et Rea, 2017).

Ces profils si variés obligent à une comparaison avec les anciens flux migratoires. Même d'un point de vue géographique, les deux communautés sont réparties différemment : *« deux régions ont une forte proportion d'Italiens nés en Italie : d'une part les communes du sud-est de Bruxelles particulièrement autour des institutions européennes (Etterbeek, Ixelles, Bruxelles), d'autre part Liège et les communes ouvrières alentour »* (Pion, 2016, p. 15). Cette distribution est le reflet de la vague contemporaine et de la vague ancienne : l'une, composée de professionnels et fonctionnaires qui travaillent au sein des institutions européennes et des entreprises, et l'autre, composée de travailleurs pour la sidérurgie ou les charbonnages et qui résidaient dans le bassin minier belge. Ces deux vagues entretiennent peu des relations : leurs acteurs n'ont pas vécu les mêmes dynamiques migratoires et souvent, ils ne partagent pas les mêmes orientations politiques (Martiniello, Mazzola & Rea, 2017). En ce qui concerne le rapport à l'Italie, les vieilles communautés entretiennent avec la Botte un lien symbolique, *« d'identification superficielle »* (Martiniello, Mazzola & Rea, 2017, p. 448), là où les nouvelles communautés entretiennent des véritables liens avec le pays de naissance (Martiniello, Mazzola & Rea, 2017). Cela est dû notamment aux prix démocratiques des transports et au progrès dans les télécommunications, sans compter le fait que les nouvelles générations venues en Belgique se caractérisent par une mobilité accrue par rapport aux générations plus anciennes (Martiniello, Mazzola et Rea, 2017).

3.2.5 Les conséquences de l'émigration

À ce stade, je vais aborder la question des conséquences de la migration. Comme Jean-Paul Marthoz le souligne, plusieurs éléments sont à prendre en compte lorsqu'on analyse l'impact des migrations : les virements effectués par les migrants vers leur pays d'origine ou le problème démographique qui affecte notre continent ne sont que deux exemples parmi d'autres (Marthoz, 2011). Qui plus est, la fuite des individus plus qualifiés pose un risque en termes de perte de capital humain (Marthoz, 2011).

Le premier effet concerne la démographie. Dans un contexte où les naissances dans les familles italiennes sont en constante diminution (Istat, 2018b), il est légitime de se demander si la perte de capital humain, qui plus est jeune, ne va pas impacter encore plus un cadre démographique déjà en crise. Il est encore plus intéressant de se poser la question en lisant le *Dossier Statistico Immigrazione* (IDOS & Confronti, 2018), qui pointe une fécondité plus importante chez les Italiens à l'étranger, en montrant l'existence d'un lien entre la fécondité et la stabilité financière du ménage.

Le deuxième constat se base sur la problématique économique : en analysant les tableaux B1.1, B2.1 et B4.1 à la page 8 (OECD, 2017), il en résulte que l'État investît pour chaque individu, de l'école primaire à l'université, environ 153.322 euros².

D'autres sources sont plus optimistes : Colucci (2012) souligne l'importance des migrations pour favoriser le tourisme et les exportations du *made in Italy*. Pour Colucci (2012), un effet bénéfique serait également engendré par une impulsion donnée au tourisme, grâce aux personnes venant rendre visite à leur famille en Italie. Il existe également une corrélation entre l'augmentation de l'exportation du *made in Italy* et l'émigration : il remarque une augmentation des émigrations et une parallèle reprise des exportations dans les pays où se concentrent les Italiens et met en rapport les deux (Colucci, 2012).

² Détail du calcul:

- 5 ans de primaire = $8.442 \times 5 = 42\,210$
- 8 ans de secondaire = $8.927 \times 8 = 71\,416$
- 5 ans d'université = $11.510 \times 5 = 57\,550$
- TOT = 171.176 dollars

Parmi les articles les plus récents en matière de conséquences économiques de l'immigration se trouve celui de Gautheret & Charrel (2019), deux journalistes du Monde. Ils affirment que le vieillissement de la population et l'émigration pourront faire chuter le nombre de travailleurs, augmenter les coûts pour la sécurité sociale, orienter les choix politiques en faveur d'un électorat très âgé (Gautheret & Charrel, 2019).

Or malgré l'intérêt véritable pour ces questions, j'ai estimé qu'elles devaient de l'angle envisagé dans le webdocumentaire, focalisé sur la compréhension du phénomène et sur l'identité de nouveaux Italiens de Belgique.

3.2.6 Les politiques de retour

À ce stade, je me pencherai brièvement sur les politiques de retour envisagées par l'Italie. De manière synthétique, des mesures existent au niveau national et régional. Au niveau régional, la Vénétie propose des bourses à une cinquantaine de chercheurs qui rentrent de l'étranger afin qu'ils réalisent des projets d'innovation sociale en Italie (Corlazzoli, 2018). En Toscane, des financements sont alloués aux jeunes au chômage qui décident de travailler ou faire un stage en Europe (Regione Toscana, 2018b). La même région a voulu financer une partie des dépenses de ses jeunes résidents qui s'inscrivaient pour un master (Regione Toscana, 2018) ou un doctorat (Regione Toscana, 2018c) à l'étranger.

Au niveau national, le ministère des Affaires Étrangères offre des bourses d'études aux étudiants étrangers ou italiens résidant à l'étranger qui veulent s'inscrire dans une université italienne (Farnesina, 2018). À côté de ces mesures d'encouragement, des normes structurelles ont été également mises en place, sans pour autant aboutir à un cadre clair. Par exemple, le flou règne par rapport à la loi 238/2010, qui établit des avantages fiscaux aux jeunes talents de moins de 40 ans décidant de rentrer en Italie (Trecentosessanta & Intergruppo Parlamentare per la Sussidiarietà, s.d). Par la suite, la loi a été abrogée et remplacée par un décret législatif (147/2015) pour raboter la réduction des impôts prévue par la première loi (Barbieri & Magnani, 2018). Grâce à de nombreuses interventions, le fisc italien décide en 2017 de

rembourser « *la différence entre les bénéfices reçus par les bénéficiaires de la loi 238 et ceux du décret législatif 147* » (Barbieri & Magnani, 2018 para 1). Ces avantages fiscaux restent cependant méconnus (Barbieri & Magnani, 2018).

Il existe aussi l'article 44 du décret de loi 78 de 2010 qui prévoit des avantages fiscaux pour les doctorants et professeurs ayant exercé la profession à l'étranger pendant deux ans et ayant décidé de rentrer (Def Finanze, s.d.). Or un acte parlementaire du 11 octobre 2018 faisait explicitement référence à la nécessité et à l'engagement du gouvernement à adopter des mesures « *finalisées à attirer le capital humain hautement qualifié et au retour des travailleurs spécialisés* » (Camera dei Deputati, 2018, p. 55).

Parmi les politiques de retour figure également une proposition d'amendement concernant les Italiens ayant vécu à l'étranger pendant les deux dernières années (Il Fatto Quotidiano, 2019). La proposition prévoit une réduction temporaire de la base d'imposition fiscale pour les Italiens faisant le choix de rentrer pendant au moins deux ans (Il Fatto Quotidiano, 2019).

Au début du mois de juillet 2019, deux nouvelles propositions viennent se rajouter à la liste. L'une s'appelle « *Talents in motion* » et se veut un hybride entre un think tank et une plateforme pour attirer de talents italiens à rentrer au pays. Ce projet est soutenu par une quarantaine d'entreprises et vise à en inclure 200 d'ici fin 2020. Cependant, le projet reste encore au stade initial et paraît encore imprécis (Casadei, 2019). L'autre vient du monde politique : il s'agit de l'approbation d'un décret visant à réduire les impôts de tous ceux qui viennent habiter ou qui décident de rentrer en Italie. La réduction peut se situer entre 64% et 93% (Dell'Oste & Parente, 2019). Ces mesures demeurent toutefois inefficaces si elles ne sont pas accompagnées de réformes structurelles : 25% des Italiens ayant bénéficié de ces régimes émigrent à nouveau dès que les avantages fiscaux s'arrêtent (Dell'Oste & Parente, 2019).

Comme dans le cas des conséquences, j'estime que ces questions sortent de l'angle visé par le webdocumentaire. La réflexion sur les politiques de retour

mériterait plutôt une enquête à part entière, afin de faire la distinction, au-delà du piège de la communication, entre les politiques véritablement efficaces.

3.2.7 L'associationnisme hier et aujourd'hui

Un autre aspect de la démarche d'enquête concerne l'associationnisme. Il s'agit d'aborder un enjeu important en termes culturels et sociologiques. Les associations sont en fait une de seules traces tangibles de l'identité que les Italiens gardent avec leur pays d'origine à l'étranger.

Si les associations d'Italiens en Belgique sont très nombreuses, elles relèvent de la vague migratoire de l'après-guerre et de la nécessité de protéger les travailleurs (Martiniello, Mazzola et Rea, 2017). Une certaine impulsion a été donnée également par les Régions italiennes, qui ont essayé de souder le lien entre l'Italie et les concitoyens émigrés (Colucci, 2012).

Ce tissu associatif a évolué, dans la mesure où les anciennes associations visaient à protéger les immigrés au niveau du droit social et du travail, tandis que l'associationnisme contemporain sert notamment « *à la résolution de problématiques soudaines qui surgissent au sein de la communauté de compatriotes* » (Martiniello, Mazzola, & Rea, 2017, p. 446). Le constat se renforce lorsque les académiciens montrent le déclin du rôle de l'Institut de culture italienne dans la vie culturelle des Italiens en Belgique (Martiniello, Mazzola, & Rea, 2017). Le cœur de la vie culturelle italo-belge se concentre au sein de certains cafés et restaurants mais aussi de quelques associations culturelles qui permettent de réunir notamment les ressortissants de plus haut niveau social et culturel, au détriment des moins éduqués, exclus de ces formes de rassemblement (Martiniello, Mazzola, & Rea, 2017). Sans compter l'absence de croisements entre les nouvelles et les anciennes générations de migrants italiens (Dassetto, Martiniello et Rea, 2007).

Au fil du temps, les institutions italiennes se sont penchées sur la possibilité de créer des réseaux pour les Italiens à l'étranger, comme c'est le cas pour une proposition visant à créer *Gli Stati Generali dell'associazionismo degli Italiani nel Mondo*, interlocuteur pour les différentes communautés italiennes

à l'étranger (Senato, 2015). L'initiative la plus récente remonte au mois de juin 2019 et concerne la création d'un réseau d'Italiens en Belgique à l'initiative des Comites³. Une idée née du séminaire organisé par le Comité Général Italien à l'Étranger (CGIE)⁴ en avril 2019 à Palerme et qui se veut comme un outil faisant le lien entre les Italiens en Belgique et les institutions (Comites, 2019).

Hors du réseau institutionnel, d'autres associations existent. L'une d'entre elles a attiré mon attention pour le nombre d'actions prônées. Elle s'appelle « *Casi-Uo* » et a été fondée en 1970, dans le but de promouvoir la formation à la citoyenneté et de lutter contre l'échec scolaire (Casi-Uo, sd). Si aujourd'hui, elle s'intéresse également aux autres minorités ethniques présentes en Belgique (Casi-Uo, sd), elle continue de mener des actions plus ciblées pour les Italiens. Elle est par ailleurs gérée par des Italiens. Afin de me renseigner et considérant qu'il s'agirait d'une bonne manière de trouver des interlocuteurs, j'ai pris contact avec l'association et j'ai mené un premier entretien informel avec Marie, membre de l'association.

Le CASI, est reconnu comme organisme d'Éducation Permanente en Cohésion Sociale (COCOF) (Casi-UO, s.d.b). Au niveau politique, l'association ne se rattache à aucun parti mais garde une orientation politique à gauche, liée à ses origines et à l'émancipation de la classe ouvrière. Parmi les nombreuses activités qu'elle organise, j'ai suivi les tables de conversation pour apprendre le français, une activité consacrée à la nouvelle migration italienne. Je m'y suis rendue quatre fois, afin de comprendre en quoi consistait cette activité et qui la fréquentait.

Mon choix s'est orienté sur le CASI pour plusieurs raisons : d'abord, il se situe dans des communes bruxelloises que je n'avais pas touchée lors de mes autres interviews. En outre, il s'agit de l'une des seules associations à être

³ Les Comites sont des organes de représentation des Italiens à l'étranger élus par les Italiens à l'étranger (Comites Belgio, sd).

⁴ Le CGIE est un organe de consultation du Gouvernement et du Parlement. Il favorise la participation politique des Italiens à l'étranger à la politique nationale et veut faire le lien entre les expatriés et les institutions italiennes (CGIE, sd).

active depuis de nombreuses années et qui, malgré une crise de l'associationnisme, arrive encore à rassembler des gens. Si l'objection que l'on peut faire au choix de cette association est liée à son positionnement à gauche, il est aussi vrai que dans mon webdocumentaires les références aux associations officielles sont tout aussi présentes.

3.2.8 Productions de référence

Dans ce paragraphe, je souhaite rappeler l'importance d'avoir consulté plusieurs productions journalistiques sur l'immigration italienne en Belgique. Celles-ci, en provenance à la fois de sources italiennes et belges, m'ont permis de construire mon regard et de justifier mes choix (Ballarini, Derèze, Zecchinon, & Dubied, 2018). Pour des raisons d'espace, je ne détaille pas ici l'ensemble des productions consultées : les principales sont reprises dans une section de ma bibliographie.

3.3. Le terrain : choix des intervenants et positionnement

3.3.1 Les experts

Après avoir atteint la saturation (Derèze, 2009), j'ai démarré les interviews. À ce propos, je ne me suis pas orientée directement vers les experts. J'ai souhaité d'abord rencontrer des gens et mener les premiers entretiens pour que la rencontre des experts soit nourrie des questionnements soulevés par les acteurs de terrain, comme conseillé par Lallemand (2011).

Les experts ne sont intervenus qu'à la moitié de mon chemin de recherche afin d'éclaircir certaines questions. Afin de les choisir, je me suis basée sur les ouvrages lus, comme conseillé par Lee Hunter (et al., 2012). J'ai interrogé Anne Morelli et Marco Martiniello, professeurs respectivement à l'ULB et à l'ULg. L'une a été choisie pour son expertise dans l'histoire de la migration italienne et pour ses récents travaux sur la migration italienne en Belgique. Toutefois, étant consciente de son positionnement politique très marqué à gauche, j'ai décidé, en accord avec mon promoteur, de recourir également à un autre expert moins virulent dans ses propos politiques, Marco Martiniello, auteur de nombreuses études sur la migration italienne en Belgique.

Dans un premier temps, je souhaitais combiner ces entretiens avec ceux d'un représentant politique. Dès lors, je me suis tournée vers l'Ambassade d'Italie, où j'ai eu la possibilité de rencontrer le consul Andrea Samà. Malgré mon insistance, il n'a pas souhaité faire de déclaration officielle ni d'interview formelle. Notre rencontre s'est limitée à un colloque informel. Cette rencontre s'est avérée déterminante dans la mesure où la réticence du consul à répondre aux questions de nature politique a révélé tout l'enjeu que cette migration cache pour le pays, non pas sans une certaine gêne vis-à-vis des taux élevés de migration. Si le colloque ne s'est pas avéré enrichissant sur le plan du contenu, je vais tout de même le mentionner dans mon webdocumentaire. Le choix de ne pas accorder d'interview est, en soi, une information qu'il faut donner au lecteur pour qu'il entrevoie l'enjeu politique derrière la question abordée. Suite à cette démarche, j'ai envisagé d'interroger des politiciens. Toutefois, j'ai estimé qu'il serait quelque dispersif, voire non pertinent, d'insérer les interventions de 3 ou 4 politiciens (dans le but de respecter tous les partis politiques présents dans l'hémicycle italien) dans un documentaire qui est orienté sur l'expérience personnelle des jeunes Italiens en Belgique.

3.3.2 Les acteurs de la migration

Le cœur de mon enquête réside dans les témoignages des acteurs concernés par la migration. À ce propos, j'ai exclu les amis proches du réseau d'intervenants, pour des raisons de déontologie. Afin de trouver des personnes, je me suis retournée vers l'association Casi-UO, grâce à qui j'ai pu rencontrer Martina Montisci. Pour ce qui est des autres acteurs, un mécanisme de bouche à oreille s'est avéré plutôt fructueux : Jacopo Panizza, que j'ai contacté en tant que gérant de la Piola Libri, m'a permis de rencontrer Andrea Clanetti. Grâce aux contacts de proches, j'ai pu rencontrer Giovanna Mazzoni, Giovanni Bernardi et Francesca Carboni. Grâce à des amis, j'ai pu contacter Sara Cavedo et Patrizio Bonanfanti. Matteo Guidi, est le seul de mes intervenants que je connaissais, grâce à une amie en commun. Nous avons habité dans le même appartement pendant une vingtaine de jours mais notre relation ne peut pas se définir amicale, d'où le choix de l'interroger. Dans le choix des intervenants, j'ai essayé de varier les profils : Matteo Guidi a fait partiellement partie de la bulle européenne, Giovanna Mazzoni et Patrizio Bonanfanti donnent une voix à la vieille migration, étape nécessaire à la

compréhension de nouveaux mouvements migratoires vers la Belgique. Sara Cavedo est une étudiante, Jacopo Panizza correspond au profil de l'entrepreneur. Andrea Clanetti est peintre, Francesca Carboni a effectué son post-doctorat à l'Université de Gand, Giovanni Bernardi est chocolatier à Gand, Martina est diplômée en droit, mais travaille en tant que serveuse dans un restaurant dans le centre de Bruxelles. Ainsi, je dispose d'une palette de profils différents, ce qui me permet d'être exhaustive dans ma démarche sans me renfermer dans un seul univers.

Afin d'y voir plus clair, j'ai élaboré un schéma permettant « *montrer les rapports entre les acteurs de l'histoire* » (Lee Hunter et al., 2012 p. 38) Afin d'alimenter mon réseau, j'ai presque toujours demandé aux intervenants « *Qui d'autre devrais-je voir ?* » (Lallemand, 2011, p. 40). Cela m'a permis d'amplifier mon réseau de contacts avec des profils différents. Grâce à ma connaissance du sujet et aux rencontres avec les experts, j'ai pu mettre en œuvre une dynamique permettant d'intégrer les témoignages des acteurs de terrain aux analyses des experts et de les comparer aux constats posés par les sources officielles, tel que conseillé par Lee Hunter (Lee Hunter et al., 2012). Les sources « *ouvertes* » (Lee Hunter et al., 2012, p. 7) ont confirmé, la plupart du temps, ce que les experts allaient m'expliquer. Cela a été très étonnant de voir à quel point leurs constats et leurs motivations rejoignent les analyses de Marco Martiniello et Anne Morelli, dans une complémentarité qui demeure, à mes yeux, une plus-value du récit. Cela m'a permis d'atteindre, à mon sens, quelque chose de fondamental pour le lecteur : « *les gens aiment les histoires qui leur apportent une valeur ajoutée – des informations qu'ils ne peuvent pas trouver n'importe où, auxquelles ils peuvent se fier, et qui leur promettent plus de pouvoir sur les propres vies* » (Lee Hunter et al., 2012, p. 9). Ce résultat a pu être atteint grâce à un rapport de respect et d'empathie avec les sources. Cette question concernant la relation aux personnes trouvera un plus ample développement dans les paragraphes qui suivent.

À ce stade, je peux affirmer que la validité de multiplier le point de vue à la fois des experts et des témoins permet de développer un regard complexe et approfondi sur la problématique.

3.3.3 Les interviews

Afin de me préparer aux interviews, j'ai passé plusieurs mois à me renseigner sur le sujet afin de le maîtriser, ce qui est fondamental pour une enquête réussie (Lallemand, 2011). Ma connaissance du sujet m'a permis de gagner la confiance de mes intervenants, car elle m'a permis de montrer d'abord mon intérêt et mon investissement personnel dans la démarche (Lee Hunter et al., 2012). Dès lors, chaque interview a été organisée dans un but précis et a été bien préparée à l'avance (Grevisse, 2017, p.125).

Lorsque j'ai contacté les gens, j'ai été très claire quant à mon travail et à moi-même (Lee Hunter et al., 2012). J'ai également préparé un formulaire que les intervenants ont signé afin de donner leur consensus. Au moment de fixer les rendez-vous, j'ai décidé de faire choisir à mes sources où se déroulerait la rencontre, afin que celles-ci soient à l'aise (Lee Hunter et al., 2012) et que le lieu permette d'en dire plus sur la personne. J'ai respecté les souhaits de mes intervenants au maximum, comme dans le cas de Sara Cavedo, qui a préféré me rencontrer dans un bar plutôt qu'à son domicile.

Tout au long de ma démarche, j'ai pris en compte les motivations de ces gens, et de la qualité de leur information (Lee Hunter et al., 2012) : par exemple, je suppose que les protagonistes de l'ancienne migration ont cherché quelque part une reconnaissance de leur passé et qu'ils voyaient dans mon travail la manière de garder un souvenir pour les générations futures. Le positionnement à adopter face aux experts a été encore plus complexe à déterminer : par exemple, lors de ma rencontre avec le consul, j'ai d'abord joué « *l'innocente* » (Lee Hunter et al., 2012, p. 44), pour ensuite montrer mes compétences lorsque son discours s'est avéré plutôt banal et qu'il fallait démontrer ma légitimité. J'ai toutefois respecté la volonté de mon interlocuteur à ne pas être enregistré et je n'ai pas eu recours à des méthodes déloyales. J'ai décidé de ne pas les adopter puisque l'interview est avant tout un échange basé sur le respect (Grevisse, 2017) et que j'estimais pouvoir obtenir également les informations par un autre biais. Dès lors, recourir aux méthodes déloyales aurait été une infraction déontologique inutile, puisque l'information était disponible ailleurs (Grevisse, 2016).

Parmi les différents types d'interviews, j'ai adopté essentiellement celle dite de « *l'illustration : le journaliste connaît son sujet. Il cherche les auteurs qui vont lui permettre de construire son récit* » (Grevisse, 2017, p. 126) à travers les témoignages des acteurs de terrain, qui ont permis d'incarner le sujet et de le faire vivre. J'ai adopté l'interview dite d'« *approfondissement [où] le journaliste connaît les thèmes essentiels du sujet, tous les points qu'il doit aborder, mais veut défricher tel ou tel de ses aspects* » (Grevisse, 2017, p.126) et encore « *la vérification [où] le journaliste connaît le sujet. Mais il vérifie l'actualité, la validité ou la précision d'une information* » (Grevisse, 2017, p.126), comme dans le cas d'une interview d'un expert. Les personnes qui interviennent dans mon webdocumentaire « *permettent naturellement de transformer une problématique en un récit, dont les tensions et l'imitation de l'action rendront le propos plus attractif et plus intelligible* » (Grevisse, 2017, p. 126), tout en sachant qu'elles ne permettent pas de dégager une vérité unique et applicable à l'entièreté de la situation (Grevisse, 2017), puisque la complexité de la réalité dépasse naturellement le cadre de l'enquête de terrain.

À propos des témoins, la relation créée a été très clairement différente : si je détaille mon rapport personnel à ces acteurs dans les paragraphes suivants, lors des interviews j'ai toujours veillé à créer une empathie avec ces personnes, comme suggéré par Grevisse (2017). Pour ce faire, j'ai veillé à discuter d'abord de manière informelle avec mes intervenants, ce qui est d'autant plus utile pour les personnes qui n'ont pas l'habitude de s'exprimer dans les médias (Grevisse, 2017). J'ai également veillé à leur spécifier le cadre et l'usage de ces entretiens (Grevisse, 2017), et j'ai veillé à être prudente vis-à-vis de mes intervenants, en les prévenant sur les enjeux et la diffusion de leur récit, comme le conseille Tracy Kidder (Lallemant, 2011).

J'ai également laissé les personnes s'exprimer librement (Grevisse, 2017) et j'ai adapté mon canevas de questions à la situation spécifique, étant prête à modifier les questions en fonction de ce qui était abordé lors de l'échange. J'ai peu utilisé mon carnet, si ce n'est que pour noter des éléments d'ambiance, de manière à être concentrée sur l'échange et à montrer que j'étais dans la relation avec l'intervenant (Grevisse, 2017).

3.3.4. Travailler individuellement

Brièvement, je souhaite revenir sur les choix de tournage : au début de ma démarche, mon manque d'expérience m'a poussé à chercher l'aide de gens ayant une maîtrise des techniques de tournage. J'ai donc filmé l'interview de Giovanna à l'aide d'un néo-diplômé d'une école spécialisée et j'ai réalisée celle de Patrizio avec un autre étudiant en journalisme. Au fil du temps, j'ai pris confiance et, à cause du manque de disponibilité de ces intervenants extérieurs, j'ai commencé à tourner toute seule. Avec du recul, je considère qu'il s'agit du choix le plus pertinent, dans la mesure où il a été plus simple de construire une relation de confiance avec la personne filmée et que le fait de filmer toute seule m'a énormément aidée à réfléchir et à développer mon esprit d'observation. Cette expérience m'a en outre aidée à réfléchir aux exigences visuelles de mes vidéos et à prévisualiser le résultat final, tout en faisant l'effort de rester ouverte aux événements.

3.3.5. La relation et le positionnement aux sources

Dans ce point, j'approfondirai les questions relatives à ma relation aux sources. En ce sens, j'ai perçu deux difficultés importantes : l'une se lie à la thématique de la migration, extrêmement complexe à aborder, l'autre se lie à mon implication personnelle dans le sujet et au fait de vivre au quotidien certaines des difficultés que mes témoins relatent.

Pour mener à bien la démarche et garder la distance, les repères offerts par la déontologie se sont avérés utiles. À propos de la posture éthique, je me suis posée une question : « *Lorsque le journaliste raconte le monde, doit-il adopter une neutralité irréprochable ? À supposer que cette option soit souhaitable, est-elle seulement possible ? Peut-on écrire sans s'impliquer ?* » (Grevisse, 2016, p. 240). Je retiens l'importance de raconter la vérité avec équilibre, puisque « *le journaliste peut être une sorte de médiateur modeste entre la complexité du monde et le public* » (Grevisse, 2016, p. 240). Je ne vends pas ma vérité et mon expérience personnelle, mais j'essaie de vulgariser les ressorts de l'enquête et de mettre à plat mon implication plutôt que d'aspirer à une fausse objectivité (Grevisse, 2017). Je prétends donc

davantage à une « *notion d'équité* » (Grevisse, 2017, p. 49) visant à ne pas omettre les contradictions et les faits importants et donnant la parole à plusieurs « champs » et points de vue différents (Grevisse, 2017).

Pour rentrer dans le détail, la question migratoire a été complexe à aborder. Le journaliste qui se lance dans la démarche doit appliquer les principes déontologiques de recherche de la vérité et d'indépendance vis-à-vis des discours politiques et associationnistes (Grevisse, 2017). Le rappeler paraît banal, mais devient moins anecdotique lorsqu'on est confronté à des histoires pareilles à la sienne et que les intervenants sont perçus davantage comme personnes. Sans doute qu'ici se cache la véritable difficulté qui m'a plusieurs fois dépassée.

Pour ce qui est de mon implication personnelle, celle-ci me rend narratrice et en quelque sorte actrice de ma propre enquête. « *Il est un type de sources qui pose au journalisme narratif un problème particulier : les sources-sujets, les protagonistes, ceux dont l'existence même est au cœur de l'article* » (Lallemand, 2011, p. 198), puisque ma vie est au centre du récit et l'expérience de mes interlocuteurs s'entrecroise avec la mienne. Si cela m'a permis de construire une relation d'empathie avec les intervenants, il a été compliqué de garder ma neutralité. Comme je le défends dès le départ, cette subjectivité qui imprègne tout mon travail est assumée et explicitée au lecteur dès le tout début du documentaire. Cette honnêteté me permet de respecter la déontologie : « *Pour autant que le lecteur en soit averti, l'intérêt narratif est évident (...) Dans ces conditions, le contrat de lecture est clair, le narratif peut commencer* » (Lallemand, 2011, p. 42).

Si la démarche pose des limites quant à son écriture et à son rapport vis-à-vis des personnes (Lallemand, 2011), l'implication personnelle permet de dénicher des éléments intéressants et aide à garder le cap pendant une démarche étalée sur le long terme (Lallemand, 2011). Mon implication personnelle a influencé les interviews, qui se sont déroulés essentiellement comme des partages d'expériences, mais elle a également influencé mon style d'écriture (Lallemand, 2011), me permettant d'adhérer à un style plus subjectif.

Pour ne pas dépasser la ligne entre proximité et connivence avec mes interlocuteurs, j'ai mis au clair les rôles dès le départ. Avec du recul, la démarche me paraît réussie : j'ai construit une relation de respect et de confiance avec mes interlocuteurs, de profonde empathie, ce qui est plutôt naturel puisque nous partageons un même vécu, mais je n'ai pas modelé mon récit pour obtenir leur approbation. La plus grande difficulté éprouvée au long de ce parcours a été sans doute la rencontre avec Francesca Carboni, où la compassion a risqué de compromettre mon indépendance, comme le note d'ailleurs Craig, cité par Lallemand (2011). Ma première difficulté se liait au fait d'avoir obtenu son contact grâce à mon père, qu'elle a croisé une seule fois à une conférence. J'ai envisagé de l'interroger puisque leur relation n'est pas assez forte. Cependant, sur le terrain, elle m'a fait part de plusieurs éléments sur sa vie personnelle. Au moment de l'interroger, elle était au chômage à Gand, une ville qu'elle n'apprécie pas spécialement. En off, elle m'expliqué les raisons personnelles qui l'obligent à rester en Belgique, alors que devant la caméra elle ne les avait que brièvement mentionnées. Si j'ai décidé de respecter son off, c'est parce qu'elle mentionne brièvement certains détails dans son interview et que ses choix se justifient au vu de la sécurité de son enfant. Pour rester honnête vis-à-vis de mon public, je mentionne qu'un off a été utilisé. Cette décision a été très compliquée à prendre : quelle est la limite entre le respect de ses interlocuteurs et la transparence vis-à-vis du public ? Ce qui importe est que le lecteur sache qu'une série de raisons personnelles obligent Francesca à rester en Belgique. Il n'est pas indispensable de les spécifier pour que le lecteur comprenne son tiraillement.

Les autres échanges n'ont pas posé de problème. Sans doute que les rencontres avec les protagonistes de l'ancienne migration ont été plus touchantes, mais aussi plus difficiles à aborder. Lors de mon échange avec Giovanna Mazzoni, je connaissais sa fille, qui est restée dans la même salle lors du rendez-vous. Malgré mes réserves initiales, sa présence n'a nullement interféré avec l'interview. La fille de Giovanna l'aidait parfois à retrouver un mot et elle est intervenue pour me raconter son expérience de fille d'une Italienne en Belgique. Ce contexte m'a fait comprendre que pour sa fille, être présente n'était qu'une manière de vivre un souvenir familial. Une autre

question assez complexe s'est également posée au moment du montage de l'interview : Giovanna Mazzoni évoque plusieurs anecdotes sur son arrivée en Belgique, liés à la difficulté de s'exprimer en français et aux épisodes de discrimination subie par elle-même et par sa famille. Certains épisodes m'ont particulièrement marquée : celui dans lequel elle explique ne pas avoir été directement acceptée par la famille de son mari, celui où elle explique avoir écrit son nom à l'école en tremblant et avoir eu l'impression que l'institutrice avait dit devant toute la classe qu'elle ne savait même pas écrire, mais aussi celui où elle me raconte que son frère, au tempérament très calme, s'était fait tabasser par un enseignant. Le dernier épisode concerne la fermeture d'un magasin simulée par le gérant face à son père et à d'autres Italiens. Le magasin aurait été rouvert juste après leur départ, puisqu'ils ont entendu que le volet se soulevait à nouveau.

Malgré les informations que révèlent ces anecdotes, celles-ci posent un problème éthique quand elles ne sont pas précises ou quand elles représentent un épisode isolé, ce qui fait tomber le récit dans l'émotionnel et dans le sensationnalisme, comme le souligne Craig, cité par Lallemand (2011). Afin de sélectionner ces anecdotes, je me suis basée d'abord sur celles qui me paraissaient les plus fiables. J'ai exclu celles où l'imprécision du souvenir empêche d'établir si ces épisodes sont qualifiables d'actes de racisme. Leur exclusion ne nuit pas au récit, puisque la production finale tient compte des difficultés de l'intégration. Qui plus est, leur exclusion me paraît justifiée d'un point de vue éthique, car elle empêche à un fait peu clair d'exemplifier erronément une réalité, un critère fondamental tel que reconnu par Craig, cité par Lallemand (2011).

Lors de la rencontre avec Patrizio Bonanfanti, sa femme Louisa était présente. Cette dernière a adopté une attitude bienveillante, presque de grand-mère, vis-à-vis de moi-même et de mon copain, qui était sur place pour m'aider dans les tournages. Garder la distance a été particulièrement compliqué lorsque le couple nous a invités à dîner. Il souhaitait que l'on reste jusqu'au soir chez eux. Le bon sens et la politesse nous ont obligés à accepter le repas, ce que j'ai personnellement vécu comme un prolongement du partage vécu tout au long de la journée. Qui plus est, je l'admets, cela me paraissait une forme de

remerciement pour la disponibilité de ces gens. Cependant, puisque l'invitation était désintéressée et dépourvue de toute volonté de manipulation ou de flatterie, je l'ai acceptée.

Lors de cette interview comme pendant les autres, mon implication m'a été utile à comprendre l'expérience de la personne en face de moi, et grâce à ma connaissance de leur culture (qui est aussi la mienne), j'ai pu agir en tenant compte de l'« *éthique du respect* » (Marthoz, 2011, p. 94). Ainsi, j'ai essayé de respecter la dignité et le récit de ces gens, en veillant à ne pas les ridiculiser ni à alimenter les stéréotypes, mais bien à les démentir ou à les nuancer là où c'est possible (Marthoz, 2011). Il aurait été très simple de tomber dans la victimisation des générations anciennes d'immigrés, au vu de leurs conditions de vie. S'il s'agit d'un aspect important qu'il ne faut pas exclure, il m'a semblé tout à fait intéressant d'inclure également les moments où ces acteurs reconnaissent que, malgré leurs difficultés en Belgique, leur condition en Italie aurait été bien pire. Toujours parmi les stéréotypes, certains concernent les nouvelles migrations et des thématiques telles que la nourriture, les attitudes différentes des gens en Italie et en Belgique, etc. La plupart de ces stéréotypes sont bienveillants et leur insertion dans les vidéos et dans les textes permet d'incarner le sujet et de mieux comprendre les ressentis des gens face au pays d'arrivée. À cet égard, je n'ai pas exclu les considérations négatives ni les appréciations des interlocuteurs par rapport à la Belgique. Cela permet de nuancer leurs positionnements.

Ce discours vaut également pour le large usage que je fais de l'émotion, qui me paraît servir le but de l'humanisation (Marthoz, 2011) plutôt que celui du sensationnalisme, puisque le webdocumentaire recourt également à des données et à des chiffres permettant de justifier certains constats. L'humanisation permet d'accrocher le lecteur tout en approfondissant le sujet et l'angle envisagé, comme conseillé par Marthoz (2011). La dynamique se complexifie davantage lorsque j'ai dû aborder les causes de la migration : les données et les études font pencher clairement vers un jugement négatif la classe politique italienne, identifiée comme la cause primaire des départs. Or la situation est plus complexe : si les causes économiques y jouent pour beaucoup, les motivations personnelles sont souvent tout aussi importantes

que les premières et il est difficile d'établir où se situe la limite entre les deux. Il demeure alors indispensable de donner une voix à toutes ces motivations, tout en approfondissant le discours à travers le regard des experts. Le même discours vaut pour la nécessité de démentir le stéréotype dont se font porte-parole certains médias italiens qui parlent exclusivement de fuite des cerveaux : dès lors, la recherche de profils variés, aide à échapper au risque de généraliser la réalité afin de remettre en cause les préjugés et les idées préconçues (Marthoz, 2011).

4. Le format : le webdocumentaire

4.1 Essai de définition et limites

Dans ce chapitre, je vais aborder les questions qui se sont posées autour du choix du format. Mon choix, en ce sens, a évolué au fil du temps : d'un projet totalement vidéo à un projet totalement écrit, jusqu'à mûrir dans la direction d'un format hybride, le webdocumentaire.

Avant de motiver mon choix, il me paraît essentiel de revenir brièvement sur la notion de webdocumentaire, dont l'enjeu principal est lié à sa complexité et à son évolution constante, tel que pointé par Gantier (2012). Dans une tentative de définition, Gantier parle du webdocumentaire comme d'un

Un film interactif qui associe un contenu médiatique (photographies, vidéos, sons, textes, cartes, éléments graphiques, etc.) à des innovations techniques ou fonctionnalités du Web dit 2.0 (...). Format éditorial hybride, le webdocumentaire propose un récit interactif dans un storytelling que le lecteur oriente et dont la scénarisation fragmente la lecture. Dans le champ social des professionnels des médias, de nombreuses appellations coexistent pour nommer cet objet "innovant" : enquête, carte ou expérience interactive, narration rich media, web-reportage, documentaire multimédia, etc. Le foisonnement terminologique qui avoisine la dénomination du webdocumentaire est la marque d'un format éditorial mouvant à la convergence de différents champs d'influences (...) (Gantier, 2012, p. 161).

Grawez et Geeroms (2011) en arrivent à formaliser trois caractéristiques pour définir le webdocumentaire : « *Il s'agit d'une œuvre journalistique et multimédia à part entière. Cette œuvre est de nature interactive et sa lecture se fait le plus souvent sur un écran d'ordinateur (ou de tout autre support de contenu numérique, par exemple, smartphone ou tablette). (...) Un webdoc, c'est aussi la réunion, l'organisation et la mise en forme de différents éléments qui le constituent. S'il est hétérogène par sa structure, alors que les éléments le constituant sont hébergés sur différents serveurs de par le monde, le webdoc réussit la prouesse d'être fluide et de donner l'illusion d'une œuvre homogène* » (Grawez & Geeroms, 2011, para. 4 et 5).

Broudoux (2011) en donne une définition tout aussi complexe, en définissant le webdocumentaire comme « *un documentaire réalisé en vidéos, en bandes-son, en textes et images, dont la scénarisation tient compte de l'interactivité dans la fragmentation des récits et dans l'interface graphique et qui s'insère dans un dispositif personnalisant la communication avec l'internaute* » (Broudoux, 2011, p. 26). Si ces définitions mettent en valeur l'interactivité, une définition plus large fournie par le Centre Georges Pompidou reflète mieux la complexité du genre : « *C'est un documentaire travaillé avec les outils multimédias, textes, images, vidéos, une manière de mettre les nouvelles technologies au service de la connaissance et d'un point de vue* » (Gantier, 2012, p.162).

Parmi les aspects les plus intéressants du webdocumentaire, Grawez & Geeroms (2011) mettent en valeur le potentiel d'identification qui caractérise ce format et qui permet au lecteur de vivre une expérience à part entière dans le récit en lui permettant de générer du sens et de comprendre la réalité. Aux yeux des auteurs, ces caractéristiques permettent de « *forger l'esprit critique, une qualité essentielle pour appréhender les médias aujourd'hui* » (Grawez & Geeroms, 2011, para 2, Le webdoc: un effet de mode?). Si ces constats enrichissent de sens le choix de ce format, il est tout aussi vrai que le webdocumentaire présente des limites, notamment à l'égard de l'interactivité (cf. par. 4.2). Dans cette difficulté de définir le genre, Gantier (2012) privilégie la notion de « *production hypermédiatique* » (Gantier, 2012, p. 161) pour ne pas se renfermer dans une définition qui cloisonnerait le genre.

Parmi les limites du genre, il est indispensable de citer son manque de popularité au sein des rédactions. Selon Gantier (2012), il existe un décalage entre le développement technologique et l'expérience de l'utilisateur, qui apprécie rarement ces formats complexes. En effet, « *une interaction homme-machine nécessite un travail cognitif important pour l'utilisateur* » (Gantier, 2012 p. 173), ce qui pose comme danger la dispersion pour l'utilisateur. Comme Gantier (2012) le souligne, dans un récit non-linéaire, le spectateur bascule entre une posture d'immersion et une posture qui lui permet d'adopter un « *regard méta narratif* » (Gantier, 2012, p. 173) lorsqu'il est amené à choisir telle ou telle partie du récit. Dans cette double posture, « *ces nouvelles potentialités narratives restent au stade de virtualités si elles ne rencontrent pas un public suffisamment acculturé à leur usage pour qu'elles soient productrices de sens* » (Gantier, 2012 p. 172,). Autrement dit, l'outil risque d'être peu accessible à l'utilisateur lambda, qui évolue dans ses pratiques de lecture et de consultation moins vite que le professionnel (Gantier, 2012). En effet, Gantier (2012) remet en avant la question de la réception dénonçant le peu d'engagement que ce format suscite auprès du public. Il semble prôner de manière tacite la nécessité de se recentrer sur le lecteur. Il en résulte alors que « *les concepteurs de documentaires hypermédias doivent ainsi articuler des aspects innovants pour stimuler la curiosité d'une audience particulièrement "volatile" sur Internet tout en assurant des repères sémiotiques stabilisés afin d'éviter une désorientation cognitive trop importante qui découragerait l'internaute* » (Gantier, 2012, p. 175).

Ces constats concernent notamment les formats non linéaires. D'où le choix personnel et assumé de construire un webdocumentaire linéaire. En effet, mon engagement en tant qu'auteur/journaliste est si fort que je souhaitais que le lecteur puisse s'immerger dans la dynamique sans interagir avec l'avenir, souvent déjà prédéfini et déterminé, de mes personnages. Qui plus est, il me paraissait impossible de prévoir un développement cohérent d'une possible suite du récit où le spectateur puisse choisir le destin de ses personnages. J'ai estimé qu'il serait inapproprié de confier aux mains de l'internaute le sort de ces personnes, puisque ce sort est lié à une multitude de variables émotionnelles et personnelles et aux hasards de la vie, que le lecteur ne peut

pas véritablement assumer. La seule dérogation à cette règle est constituée par les capsules audio, qui mènent le lecteur dans une autre fenêtre. Malheureusement, le logiciel choisi ne permet pas d'autre possibilité.

Par rapport au journalisme web pratiqué dans les rédactions, et qui pose déjà problème en termes de monétisation et de gain économique, le webdocumentaire arrive difficilement à captiver les lecteurs. Le constat vient de certaines études qui montrent que ce genre n'est pas forcément le plus consulté par les internautes, comme le relève Lallemand (2011). Si ces éléments font douter quant à l'avenir du webdocumentaire, j'essaie de mieux motiver mon choix dans le paragraphe suivant, tout en expliquant que l'obstacle majeur du genre réside sans doute dans l'interactivité qui a été poursuivie à sa naissance.

4.2 Le webdocumentaire : pistes de solution

Si les faiblesses du genre risquent de freiner l'expérimentation, il convient de dire qu'un certain degré de créativité permet d'utiliser ce format tout en le rendant lisible. Cette conviction dérive de mon cheminement intellectuel : si au commencement je souhaitais m'orienter vers un récit non-linéaire, mon changement de direction se justifie par les contraintes liées à l'interactivité qui complexifient la consommation du produit final. Pour effectuer mon choix, j'ai d'abord réfléchi à mon expérience personnelle de lectrice. J'ai pu ainsi constater que les formats interactifs sont extrêmement attrayants pour leurs prouesses techniques, mais très peu lisibles pour le spectateur lambda, comme expliqué ci-dessus (cf. paragraphe 4.1).

Afin de tester la validité de mon choix vers un format non-linéaire, j'ai abordé la question avec mon promoteur et j'ai essayé de comprendre quelles sont les tendances actuelles au sein des rédactions. À ce propos, plusieurs journalistes se sont penchés sur la question pour parvenir à une conclusion aussi complexe que nuancée sur le succès de ce format. L'organisateur du Forum Blanc en France, René Broca, pointait dans un entretien (Pierrin, 2017) que l'échec du transmédia serait dû à la préférence du public pour les histoires linéaires et à l'illusion des créateurs pour laquelle le public serait intéressé par l'interaction

(Pierrin, 2017). Cela rejoint les faiblesses du genre pointées par Gantier (2012), qui remarque l'existence d'un décalage entre le progrès technologique et la pratique de l'utilisateur. Les pratiques des rédactions, en ce sens, confirment ces doutes quant à l'interactivité. Les longs formats, présents souvent sous forme de contenus payants à valeur ajoutée, sont rarement interactifs. Il suffit de faire le tour des longs formats des titres de presse belge pour s'en rendre compte. La seule exception est représentée par la section « Webcréation » de la RTBF. Il est cependant difficile de dire si la RTBF mise véritablement sur ces formats, puisque la section n'est plus mise à jour depuis longtemps et que le service public belge s'oriente de plus en plus vers le podcast. Sans compter l'argument économique, puisque la RTBF ne fonde pas son financement uniquement sur la publicité (Philippot, 2018), au contraire des titres de presse. Les grands formats du New York Times, du Guardian et du Monde vont tous dans la direction du scroll. Ce très rapide retour sur les pratiques des grands titres ne se veut pas exhaustif, mais montre l'intérêt vers un format linéaire au détriment du non-linéaire. La raison ? Sans doute son faible succès auprès des lecteurs (Lallemand, 2011).

A contrario, le scroll permet une lisibilité accrue et une lecture sans interruptions dans une chronologie préétablie, avec le seul inconvénient d'avoir le journaliste comme guide de l'expérience utilisateur. Qui plus est, le scroll me paraît plus simple à gérer pour le journaliste, puisqu'il demande moins de compétences techniques que le récit interactif. Il est aussi moins chronophage qu'un récit ramifié. Le succès du scroll et son impact sur la narration ont déjà été relevés par Cécile Blanchard (2013) dans un article sur Meta-Média.fr. Il en ressort que le « *parallax scroll* » facilite la navigation contribuant à la mise en scène et à la dynamisation du récit (Blanchard, 2013). Déjà en 2013, le webdocumentaire se démarquait pour sa difficile monétisation (Blanchard, 2013), ce qui reste sans doute l'une des raisons pour lesquelles il est peu exploité par les rédactions. Si mon webdocumentaire ne présente pas le même niveau de complexité que d'autres, notamment au niveau du « *parallax scroll* », c'est pour des raisons économiques et logistiques. Reste-t-il, toutefois, la volonté de s'insérer dans le même courant visant un récit linéaire et lisible.

Après ces analyses, les détracteurs du genre pourront donc m'objecter que le webdocumentaire n'a aucun avenir, au vu du faible suivi du public. Si cela peut être vrai, ce serait sans doute à cause de la complexité de l'interactivité. En ce qui concerne la monétisation des récits linéaires, il faudrait analyser en détail les stratégies mises en œuvre par les rédactions et toute une série de facteurs collatéraux afin d'élaborer un jugement définitif.

De l'autre côté, indépendamment du succès du format, le choix du webdocumentaire représentait pour moi un défi personnel pour sa complexité et pour son caractère expérimental. En effet, je m'y essaie dans un contexte plutôt « exceptionnel », comme celui d'un mémoire-projet où je ne bénéficiais d'aucun financement mais où j'avais énormément de temps. Les circonstances m'ont donc poussée à me lancer dans une démarche que je ne pourrai expérimenter que très rarement dans ma vie professionnelle. En outre, mon choix dérive d'un intérêt personnel pour le journalisme numérique et pour la liberté qu'il offre, tant au niveau de la longueur que de la variété de langages qu'il permet d'exploiter (Antheaume, 2016, p. 45). Si cette liberté constitue un avantage non négligeable, tous les sujets ne s'adaptent pas au web (Antheaume, 2016).

Dans mon cas, la démarche se concilie parfaitement avec la flexibilité du web, qui permet de mélanger les codes de la radio, de la télé, de l'écrit et de la photographie. En effet, la thématique générale de mon travail, les migrations, s'y prêtait toutefois assez bien pour sa complexité (Marthoz, 2011). La pratique, de plus en plus adoptée au sein des rédactions, permet au journaliste d'amener le lecteur à la source de ces informations grâce aux liens hypertexte (Marthoz, 2011). À ces constats, Broudoux (2011) apporte un argument supplémentaire, définissant le documentaire audiovisuel comme le format idéal pour représenter des thématiques de société. Dès qu'il est possible d'accepter que

La principale fonction du documentaire est de traduire le réel : en énonçant un point de vue d'auteur sur une réalité perçue, en créant une distance narrative entre les faits représentés et le spectateur placé dans une situation de témoin, en sollicitant une prise de conscience

active chez le spectateur qui doit identifier ce point de vue et l'interpréter (Broudoux, pp. 28-29).

Il ne me paraît pas un hasard d'étendre cette définition au webdocumentaire, notamment du moment où celui-ci intègre des morceaux de vidéos et permet de rendre compte de la réalité. Par ailleurs, même aux États-Unis, où les formats longs trouvent leur place dans les publications du *New York Times*, les acteurs du métier reconnaissent une concurrence de l'écran vis-à-vis des méthodes traditionnelles, comme Ted Conover l'affirme, en prévoyant que sans doute dans dix ans, les publications sur l'écran seront plus diffusées que celles sur papier (Würgler & Robotham, 2018).

Qui plus est, internet permet d'explorer et d'exploiter de nouveaux angles et des manières innovantes de construire le récit : *« les nouvelles pratiques du journalisme, stimulées par Internet et ses bases de données, donnent une nouvelle vigueur aux genres de l'enquête et de l'éclairage. En analysant les informations des bases de données publiques, un nouveau journalisme d'investigation voit le jour »* (Grevisse, 2017, pp. 117-118). La presse américaine de qualité confirme ces constats, et selon Antheaume (2016), les longs formats bien développés peuvent intéresser davantage le lecteur pour leur capacité à offrir une expérience immersive. Cette considération de Broudoux (2011) résume assez bien les raisons pour lesquelles je me penche sur ce type de production :

Le webdocumentaire apparaît comme le symbole d'un renouveau de la production créative à la croisée des chemins documentaires et journalistiques. Il s'agit d'un format d'expression qui s'autonomise par rapport aux anciens supports. Il bénéficie d'une relative autonomie dans la recherche de ses marques énonciatives sur le web. Informer par l'intermédiaire d'un webdocumentaire c'est construire une forme qui prend en compte les caractéristiques communicationnelles du web tout en poursuivant des objectifs d'intérêt général (Broudoux, 2011, p. 28).

Si le webdocumentaire offre la possibilité *« d'ouvrir le débat et de faciliter les échanges »* (Grawez & Geeroms, 2011, para 2. Un produit de luxe?), des

questions persistent sur son avenir, qui paraît peu glorieux lorsqu'on observe les choix effectués par les rédactions. Reste à dire, comme je le souligne à plusieurs reprises dans ce paragraphe, que le format multimédia a clairement de l'avenir, sans doute dans un format qui n'est pas celui mis en pratique par les premiers réalisateurs de webdocumentaires.

Parmi les raisons qui m'ont fait pencher pour le webdocumentaire se trouve également sa relation avec le cinéma documentaire, adapté aux nouveaux outils offerts par la technologie (Charbonnier, 2016). La seule contrainte que Charbonnier (2016) relève est liée au travail de montage et de finalisation, qui risque d'influencer la perception du spectateur et son usage. Dans mon cas, le risque est limité, grâce à la narration linéaire. En outre, le webdocumentaire a l'avantage de pouvoir « *sensibiliser à des sujets sérieux mis en forme de manière ludique* » (Grawez & Geeroms, 2011, para 2, Un produit de luxe?) et ce, grâce aux éléments graphiques, qui peuvent rendre la narration visuellement agréable.

En conjuguant donc l'intérêt personnel pour le journalisme numérique et les exigences narratives de la démarche d'enquête de longue haleine, j'estime que le webdocumentaire est sans doute le format le plus riche à exploiter afin de construire ma narration. Par ailleurs, il me semble que le mélange des codes radio, télé et de la presse écrite se retrouvent de plus en plus dans les pratiques journalistiques : c'est le cas pour la transformation de la RTBF (Philippot, 2018) et de nombreux médias français tels que BFMTV ou RMC. Selon Broudoux (2011), ce format représente même une manière pour les rédactions de mettre en œuvre « *un rodage de nouvelles techniques d'écriture adaptées au web* » (Broudoux, 2011 p. 27).

Afin de mener à bien la démarche, j'ai essayé de créer un récit qui permette au lecteur une immersion totale dans la vie des personnages, pour qu'il puisse s'y identifier. Pour aboutir à cette fin, j'ai séparé les portraits des personnages des autres parties, où je me penche sur la question de l'identité et sur le choix de rester ou non en Belgique. Cela crée une tension narrative de manière à ce que le lecteur se demande non seulement si ces gens vont rester en Belgique, mais aussi ce que lui-même aurait fait à leur place.

Le lecteur de cette apostille le remarquera dans le webdocumentaire, mon souhait est celui de plonger le lecteur dans une narration qui présente les personnages et leur histoire, abordée en plusieurs volets (les causes de la migration, l'identité, l'histoire de la migration, la décision finale de rester ou pas). Cette structure permet d'avoir également un flashback sur l'ancienne migration italienne et de s'attarder sur les différents aspects de la migration, où la contribution des experts et celle des témoins permettent de se faire une idée précise de la problématique. La volonté de déconstruire la problématique sert également la réalisation d'un récit linéaire où les personnages bougent dans leur propre histoire, ce qui permet au lecteur de plonger dans leur univers, tout en ayant la possibilité de survoler telle ou telle partie. Ces constats, ainsi qu'une discussion avec mon promoteur, avec Pauline Zecchinon et avec Nicolas Becquet, manager des supports numériques à L'Écho, m'ont conforté dans le choix d'un format linéaire, choisi au vu des contraintes du non-linéaire évoquées ci-dessus et au vu de l'importance du critère de la réception chez l'utilisateur, avec « la facilité et le confort d'utilisation » (Grawez & Gerooms, 2011, para 2, Narration et critères d'un « bon » webdoc).

4.3 Le journalisme narratif dans le webdocumentaire

Grâce à son caractère libre et évolutif, le webdocumentaire permet également d'aborder une large palette de thématiques et se prête, dans le cas de ma démarche à un format narratif imprégné de mon regard personnel et qui intègre également la dimension explicative. Dans les lignes qui suivent, je reviendrai brièvement sur les possibilités offertes par le journalisme narratif, ainsi que sur la possibilité de conjuguer récit web et journalisme narratif.

Tout d'abord, sans détailler les nuances de journalisme narratif existantes et qui s'inspirent de la « *narrative non-fiction, long form ou narrative journalism* » née chez les Américains Gay Talese, Hunter S. Thompson, et telles qu'analysées par Caviglioli (2015, para. 2), je reprendrai deux définitions de journalisme narratif, sans revenir sur les différences existantes dans la tradition journalistique anglo-saxonne et francophone. Je retiens dès

lors la définition de Jos Franklin, citée par Marie Vanoost (2016) : « *Selon la formule de Jon Franklin (...) une histoire est une séquence d'actions qui se produit lorsqu'un personnage sympathique rencontre une complication qu'il affronte, puis résout* » (Vanoost, 2016, p. 1). Une définition qui se rapproche de celle donnée par Lallemand (2011) : « *Le récit repose sur une ligne d'action dite "arc narratif", une trame immuable dont les composantes principales sont les protagonistes, la complication, une tension narrative, un dénouement* » (Lallemand, 2011, p. 51). Dans la pratique, « *la méthode d'investigation est rigoureusement journalistique, mais l'écriture convoque les techniques de la narration littéraire : mise en scène, caractérisation des personnages, subjectivité assumée du narrateur, souvent présent et actif. L'écriture est travaillée, mais s'impose – journalisme oblige – de rester lipide* » (Caviglioli, 2015, para. 2).

Le genre connaît un certain succès dans les deux traditions journalistiques évoquées ci-dessus et, comme le relève Marie Vanoost (2016), malgré les différences existantes entre les deux modèles, le journalisme narratif est en général pratiqué par des journalistes qui « *sont largement persuadés, tout d'abord, qu'en optant pour une forme de récit intrigant, ils [puissent] intéresser le lecteur à des articles qu'il n'aurait peut-être pas lus jusqu'au bout, sous une autre forme* » (Vanoost, 2016, p. 2).

L'enjeu derrière ce choix serait véritablement éthique selon Craig, cité par Vanoost (2016), dans la mesure où l'intérêt suscité dans le lecteur permet de véhiculer une information et de faire émerger la vérité. Cet enjeu va de pair avec l'aspect économique et de monétisation, là certains voient ce format comme la solution à la crise que traverse la presse (Vanoost, 2016). Cela se justifierait par le fait qu'une lecture intéressante et prenante va aider un média à fidéliser le lecteur (Vanoost, 2016). Caviglioli (2015) adhère à la même vision du journalisme narratif, qu'il compare au feuilleton pour son impact sur le changement du journalisme et évoque son développement à l'époque de l'infobésité et des réseaux sociaux :

Paradoxalement ce genre connaît un nouvel essor au moment où le modèle économique des magazines américains part en quenouille, pour des raisons complexes qu'on laissera ici de côté, et où la

production migre vers Internet, sur des sites comme The Atavist ou ProPublica (Caviglioli, 2015, para. 5).

Or, sans rentrer dans l'analyse du modèle économique, cette parenthèse me paraît essentielle afin de comprendre la plus-value sous-jacente au format envisagé. En effet, l'avantage principal du journalisme narratif repose sur l'équilibre cherché par le journaliste à réunir le plaisir de la lecture et la fiabilité de l'information (Vanoost, 2016).

Qui plus est, si le but demeure celui de concilier le journalisme narratif et le récit multimédia sur le web, il me semble que cela ne change rien au fait que *« par-delà les innovations technologiques, la structure des webdocumentaires reste classique, croisement entre un fil narratif linéaire et une offre plus ou moins large, plus ou moins hybride (et plus ou moins multipliée) d'approfondissements. Bref, une structure en râteau, fort proche des magazines généralistes »* (Lallemand, 2011, p. 178). Ainsi, la démarche de longue haleine est tout à fait conciliable avec le long format et le journalisme narratif, peut trouver son expression maximale au sein d'un récit web, dont les avantages sont nombreux tels que détaillés au paragraphe 4.2.

5. La subjectivité en journalisme

Dans ce chapitre, je me pencherai sur le choix d'utiliser une narration subjective et sur mon choix de construire un récit à la première personne. En effet, si le journalisme narratif pose une question éthique (Vanoost, 2016), cet enjeu mérite un approfondissement d'autant plus dans mon cas, puisque la nature de mon questionnement est trop personnelle que pour ignorer la composante subjective qui s'y lie. Si la subjectivité est totalement assumée et qu'elle est intégrée au webdocumentaire à la fois dans le texte et dans les bandes sonores du début, il convient d'argumenter ce choix potentiellement dangereux.

Tout d'abord, il convient de noter que la démarche personnelle à la première personne n'est pas une nouveauté dans le journalisme. Elle devient de plus en plus populaire, comme dans le cas du reportage sur Coca-Cola, exemple

parfait de comment la journaliste Olivie Mokiejewski mène l'enquête sur cette boisson dont elle-même est une grande consommatrice (Cauhapé, 2013).

Ensuite, deux démarches me paraissent imbriquées et préférables pour mon récit. L'une se base sur la narration au « je » et l'autre sur la volonté d'intégrer ma démarche au récit, essayant d'expliquer au lecteur mon ressenti ainsi qu'une partie de mes choix. Il s'agit d'une technique adoptée par Ted Conover et de plus en plus pratiquée par les rédactions belges francophones. Dans cette section je vais me pencher sur la subjectivité, une condition préalable à toute démarche explicative.

Afin de légitimer et de comprendre la subjectivité, il me paraît essentiel de s'attarder sur les relations que l'objectivité et le journalisme nouent depuis des années. Un constat brutal, mais certainement vrai doit être dressé à ce stade : *« si la subjectivité devient fréquentable, c'est parce que le concept d'objectivité est moribond. Mais cela ne signifie pas que tout soit permis : à l'objectivité, la déontologie journalistique préfère une cime bien plus élevée : la vérité »* (Lallemand, 2011, p. 190). Il en résulte que les rapports existants entre objectivité et vérité sont complexes. Lallemand (2011) s'est longuement penché sur la question en montrant par plusieurs exemples, notamment celui de Junger qu'*« objectivité et honnêteté sont deux attitudes radicalement différentes, et il est tout à fait possible d'évoquer honnêtement les expériences très personnelles »* (p. 189).

Craig, cité par Lallemand (2011) décrit aussi que

Les journalistes qui se pensent capables d'être objectifs vont aller droit dans un mur de critiques érigé contre la notion d'objectivité, et qui s'est construit durant des décennies tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des études médiatiques (...) Cependant, les difficultés liées à l'objectivité ne requièrent pas des journalistes qu'ils abandonnent la vérité comme étant une responsabilité éthique, car la vérité recouvre davantage que l'objectivité. (...) Dans son usage professionnel, la vérité recouvre l'exactitude, l'honnêteté, l'absence de distorsions ou de travestissements, et l'équité. Cela implique aussi la perfection, tant en profondeur qu'en surface, du reportage. La vérité signifie refléter une variété de point de vue et de voix de gens

qui n'ont pas nécessairement du pouvoir ou un statut officiel »
(Craig, 2006, cité par Lallemand, 2011, p. 190).

Les constats évoqués interpellent : la vérité recouvre davantage que l'objectivité parce qu'elle permet d'explorer toutes les facettes d'une réalité, y compris celles qui touchent au journaliste, qui est une personne avant d'être un professionnel, et qui peut être touché à de degrés différents par une quelconque question abordée (Würgler & Robotham, 2018).

Par ailleurs, la tendance, selon Ted Conover, dérive aussi de l'essor d'internet, dans la mesure où le journalisme évolue d'une voix, celle imposante du présentateur du JT à celle plus intimiste d'un journaliste dont la subjectivité n'est plus gênante tant qu'elle est acceptée comme une partie du travail d'enquête (Würgler & Robotham, Ted Conover (1/2): défis et renouvellement du journalisme contemporain, 2018). En effet, « *la fatwa du "facts only facts" est naturellement une escroquerie intellectuelle* » (Grevisse, 2017, p. 42), dans la mesure où l'objectivité est souvent brandie par le journaliste qui reste en surface, sans approfondir ou creuser, sous prétextation de vouloir s'en tenir aux faits (Grevisse, 2017). Au contraire, la seule véritable promesse que le journaliste peut faire à son public est celle d'avoir été sur place, de témoigner la vérité vue, admettant et assumant qu'il était là.

Lors de la remise en question de l'objectivité, il me paraît important de soulever aussi le contexte historique dans lequel elle est née :

Dire qu'une information doit être objective pour remplir son rôle civique n'a pas tellement de sens dans la mesure où, nous l'avons dit, son origine est la concurrence économique entre médias. Donc, l'objectivité n'est pas une garantie de "vérité", mais une stratégie discursive conçue dans un but économique. De plus, dit Cornu (1994 : 362), c'est une illusion de continuer à penser que l'objectivité est le résultat d'une exigence visant à séparer les faits des commentaires et à ne pas prendre parti. (...) Il faut dire que même si le journaliste masque sa présence dans son discours par des procédés linguistiques, celui-ci sera toujours à l'origine de ce discours : le journaliste est en même temps un observateur, un interprète et un narrateur. Pour

Cornu, l'information est donc le résultat de ces trois ordres qui impliquent sans cesse l'intervention du professionnel de l'information dans son discours (1994 : 472) » (Serrano, 2007, para. 1-2, Vérité et objectivité).

Ces éléments permettent de comprendre à quel point l'objectivité est inexacte comme concept et à quel point la vérité est préférable comme but à cibler pour le journaliste. Comme Grevisse (2016) le prône, la recherche de la vérité peut se faire par plusieurs méthodes et impose au journaliste de « *lire le monde tel qu'il est, avec exactitude* » (Grevisse, 2016, p. 159).

Après avoir interrogé les rapports existants entre vérité et objectivité, il en résulte que la subjectivité, lorsqu'elle est assumée, peut être un bon outil entre les mains du journaliste. Ainsi, je me pencherai sur certains exemples qui peuvent le démontrer. Si le risque est celui de franchir la frontière avec l'égoïsme, Cauhapé (2013) souligne la montée d'une certaine subjectivité dans les reportages français qui ne tombe que rarement dans l'égoïsme. Au contraire, la technique peut s'avérer utile à humaniser le sujet et à accrocher le public (Cauhapé, 2013). Un jugement partagé par Nathalie Darrigrand, directrice des magazines de société de France Télévisions, qui affirme : « *On a envie que le public regarde ce que nous faisons. Et si vous ne mettez pas un peu de chair — en l'occurrence la journaliste -, si vous n'introduisez pas du vivant dans votre documentaire, les téléspectateurs se détournent* » (Cauhapé, 2013, para 4). La présence du journaliste devient alors une marque son engagement vis-à-vis de la problématique traitée dont il devient une métonymie, comme le souligne le directeur des documentaires de France 2 (Cauhapé, 2013).

Cette revendication de la subjectivité se lie à un modèle journalistique bien précis :

Notre modèle de journalisme narratif suppose un observateur posté au plus près de l'action : un journaliste sinon impliqué, du moins en position d'être affecté (...) "À portée du souffle du réel", qui se donne toutes possibilités de restituer l'action dans la moindre de ses vibrations, mais soit aussi capable de ressentir et d'interpréter les réactions humaines. (...) Avec un tel cahier de charges, le journaliste devra assumer davantage que la simple retranscription de faits et de

gestes. Au moment de construire son récit, ce rédacteur devient auteur, il assume déjà une vision. Soit. Mais lorsqu'il rédige ensuite son récit, l'auteur va plus loin encore : il adopte une voix, endosse un style, un ton, un point de vue identifiable par le lecteur, une distance critique. Le plein exercice de cette "voix" narrative est l'une des forces du journalisme de récit (Lallemand, 2011, pp. 64-65).

Cette déclaration qui légitime le positionnement du journaliste face à son sujet et à ce qui va être dit, est véritablement ce qui relie le « je » à la mission journalistique de recherche de la vérité. En effet, le journalisme narratif *« permet d'aborder dans le détail un type d'information assez particulier : tout ce qui relève de l'expérience subjective. Si l'émotion est bien évidemment largement traitée dans les médias d'information, le journalisme narratif l'appréhende différemment, en cherchant à la faire "vivre" au lecteur »* (Vanoost, 2013, p. 160).

À ce propos, Ted Conover explique à quel point le narrateur devient très souvent un personnage interagissant avec ses témoins, expliquant au lecteur les détails des événements qui lui arrivent (Würgler & Robotham, 2018b). Si ce choix narratif demeure assez simple, notamment lorsqu'on est un journaliste débutant (Würgler & Robotham, 2018b), la démarche est tout aussi intéressante. Ted Conover en détaille bien les avantages, affirmant que la première personne

Peut intensifier le sentiment d'immédiateté de communication comme si le lecteur recevait une lettre de cette personne, une lettre de la part de quelqu'un qui lui est familier. (...) Je ne souhaite pas être le sujet de mes reportages, parfois je suis simplement une personne avec laquelle les autres peuvent parler et qui je suis n'est pas très important. Mais d'autres fois qui je suis a beaucoup d'importance. Donc je crois que différentes parties de moi auront de l'importance selon les histoires » (Würgler & Robotham, 2018).

La présence de la première personne est d'autant plus importante dans mon récit car mon expérience ressemble à celle qui est racontée par mes intervenants : l'exclure serait malhonnête vis-à-vis de mon lecteur et priverait l'histoire d'une clef de lecture supplémentaire. Ainsi, j'ai mis en œuvre la

démarche en menant le lecteur au sein de mon parcours : les capsules introductives de chaque chapitre font revivre au lecteur mon cheminement mental d'Italienne à l'étranger s'interrogeant sur sa situation comme sur une problématique sociale. Chaque questionnement posé en début de chapitre permet de comprendre comment la question abordée a surgi, permettant à la fois de simplifier l'histoire et de la rendre plus accessible.

Cela montre bien comment « *la forme (la voix) et le fond (l'action)* peuvent interagir » (Lallemand, 2011, p. 67). Le journaliste peut donc bénéficier d'une série d'outils puisés des codes littéraires (Vanoost, 2013) qui permettent « *de créer une forme d'expérience par procuration pour le lecteur (...) et des techniques visant à capter et garder son intérêt jusqu'à la dernière ligne* » (Vanoost, 2013, p. 161).

Or la voix me semble l'aspect le plus important à aborder dans mon cas. Elle est à la première personne tout au long du webdocumentaire et, comme le dirait Craig, cité par Lallemand (2011), « *“représente une forme d'attribution puisqu'elle signale que le reporter était un témoin visuel”* » (p. 196). Dans mon cas, ce « je » est « introspectif » (Vanoost, 2016, p. 9) dans la mesure où il permet de « *mettre à plat la relation du journaliste à son sujet, faire part de ses opinions plus personnelles* » (Vanoost, 2016, p. 9). Si les puristes de l'objectivité mettent en avant le risque d'aboutir sur un récit narcissique et focalisé sur soi (Cornu, cité par Vanoost, 2016), il me paraît que le risque est très faible, dans la mesure où mon expérience explique l'utilité et l'intérêt public derrière mon documentaire et devient une accroche qui fait le lien entre le spectateur et le lecteur.

Sans compter qu'une narration à la première personne n'est pas proscrite par exemple par le journalisme américain (Lallemand, 2011). Si le « je » n'est pas proscrit et que la troisième personne peut même paraître « autoritaire », comme le note Craig, repris par Lallemand (2011, p. 71), la première personne se justifie sur base d'un critère précis :

Il convient de parler de soi dans les circonstances appropriées, sans plus. En tant que “témoin parmi les hommes” et être humain lui-même, le journaliste peut être un baromètre valable, un repère de plus

offert au lecteur. Le journaliste n'a aucune raison de ne pas éprouver, sur lui en tout premier lieu, les sentiments et les idées qu'il développe dans son texte. Il en est le premier cobaye, et cela lui donne une chance supplémentaire de transmettre ce savoir au lecteur. (Lallemand, 2011, pp. 73-74).

Sans compter que mon cas correspond précisément à ce que Lallemand (2011), décrit : *« il est parfois adéquat que le journaliste se présente de manière très succincte, par une digression ou un bout de subordonnée : quelques informations pertinentes sont parfois nécessaires à la bonne compréhension du récit personnalisé »* (Lallemand, 2011 p. 74). Un exemple assez parlant et semblable au mien est le reportage de Wallace Terry sur les tensions raciales dans l'armée américaine : il présente les faits tout en avertissant le lecteur d'être lui-même afro-américain, ce qui peut avoir une incidence sur son récit (Lallemand, 2011). Ainsi, il paraît même logique d'adopter une voix à la première personne, afin d'accrocher, légitimer et humaniser le récit.

Toutefois, si ce recours à un "angle humain" débouche souvent sur des articles ou des documentaires de qualité, il ne peut être l'alibi qui dispense de s'interroger sur les causes plus structurelles de la migration, sur les conditions générales dans lesquelles celle-ci se déroule et sur la responsabilité des gouvernements ou des employeurs dans les abus qui sont commis. Idéalement, cette technique journalistique de l'"intérêt humain" devrait servir à illustrer un phénomène plus large ou servir de fil rouge à une présentation plus générale du sujet (Marthoz, 2011, p. 125).

C'est au croisement de ce dilemme entre information brute et intérêt humain qu'il convient alors de se positionner, essayant de faire rentrer l'une dans l'autre grâce à une démarche qui accompagne le lecteur (Marthoz, 2011).

Dans cette dernière section, je me pencherai davantage sur les risques posés par la démarche subjective. Notamment, sur celui qui consiste à vouloir rendre compte des sentiments et de l'intériorité des autres (Vanoost, 2013). Pour pallier à ce risque, Wolfe, cité par Vanoost (2013), admet la possibilité

de rendre compte de la pensée d'autrui, à condition d'avoir mené des interviews assez approfondies que pour pouvoir dire d'avoir compris l'autre. Du reste, la difficulté de donner une voix aux pensées des gens et de rendre leur vécu représentatif est évoquée également par Ted Conover (Würgler & Robotham, 2018), qui rappelle la nécessité d'interroger le rapport entre les vérités générales et les vérités génériques. Si le narratif vise à simplifier, il ne faut pas négliger la place des exceptions, de ces exemples nuancés qui peuvent rendre compte encore mieux de la complexité d'un univers (Würgler & Robotham, 2018). À ce propos, il estime que « *le meilleur journalisme est à la fois spécifique et général si l'on est capable de voir en quoi tel exemple est atypique on a une responsabilité de le dire* » (Würgler & Robotham, 2018).

Dans mon cas, j'ai mené des interviews assez longues et poussées sur les motivations qui ont amené mes interlocuteurs à quitter l'Italie. Souvent, je me rends compte que leur pensée se construit au moment même où ils l'expriment à voix haute, dans une démarche qui ressemble beaucoup à celle de Denis Gheerbrant (Roy, 2011). La complexité des propos et des sentiments me paraît très clairement le plus grand obstacle à franchir. En effet, le premier obstacle réside dans le fait de parler à des gens qui ne sont pas habitués à la caméra : leur récit est spontané, car ils méconnaissent les médias et leur manière de fonctionner, mais en même temps, ils risquent d'accorder une confiance et une empathie supérieure à celle qu'un acteur habitué accorderait (Würgler & Robotham, 2018b). Dès lors, il devient difficile d'établir des limites et j'ai souvent eu l'impression de leur faire du tort en racontant leur histoire (Würgler & Robotham, 2018b).

Cela s'est avéré particulièrement compliqué pour le récit de Francesca Carboni, puisque le fait qu'elle connaisse, même très peu, mon père, ainsi que les difficultés qu'elle éprouve ici en Belgique m'a véritablement gênée lors de l'écriture. Si je respecte son off, j'ai également essayé d'être le plus fidèle possible à ses sentiments : elle est perdue et malheureuse, et il a été difficile de respecter ses propos, très nuancés, et de représenter son état d'esprit sans qu'elle ne passe pour une victime ou qu'elle soit ridiculisée.

De l'autre côté, dans le cas de Francesca Carboni comme dans les autres, il me paraît très arrogant, à mon sens, de prétendre avoir tout compris d'une personne après une interview, aussi longue et approfondie qu'elle soit. Si certains propos étaient effectivement clairs, d'autres l'étaient moins, ou étaient plus nuancés. Ainsi, au moment d'écrire, quand je rapporte les sentiments des personnes ou mes impressions, je recours à des citations ou, à des formules qui mettent le doute, comme les conditionnels ou les verbes « paraître, sembler » là où l'incertitude est plus grande : cela ne rentre pas dans les usages proscrits par Grevisse (2017), qui dénonce l'emploi du conditionnel pour cacher un défaut de recherche de l'information. Dans mon cas, il s'agit plutôt d'une pratique de modestie et de respect vis-à-vis de mes personnages, qui aide nuancer leur propos.

Si la démarche risque de dévaloriser mes résultats, j'estime, à l'inverse, qu'elle est plus fiable et intellectuellement plus honnête puisqu'elle laisse une marge de doute. En effet, si je prenais pour exhaustives mes impressions, je risquerais de me mettre au-dessus de mes personnages, ce que je ne souhaite pas faire, puisque ma démarche veut aider le lecteur à simplement comprendre le phénomène. Par ailleurs, j'estime que ma légitimité de journaliste me permet de m'exprimer en « je » puisque mon regard n'est pas uniquement celui d'une Italienne en Belgique, mais aussi celui d'un observateur habitué à cet exercice (Vanoost, 2013). Le « je » permet de construire une relation de transparence avec le lecteur, là où la première personne du pluriel permettrait de garder la modestie et la distance, rendant « opaque » mon rôle (Vanoost, 2013). D'où le choix d'assumer ma subjectivité jusqu'au bout, tant sur le fond que sur la forme. Si, comme le pointe Cornu, cité par Serrano (2007), « *la présence du journaliste en tant qu'individu, même masquée, ne peut pas être niée* » (para 3, Vérité et subjectivité), dans mon cas elle est même souhaitée, puisqu'elle appuie les raisons d'investiguer sur la problématique et assure mon implication dans le récit. Les choix que j'effectue permettent donc de garantir l'honnêteté vis-à-vis du lecteur et rendent fiable le récit dans la mesure où les informations données sont « traçables » dans l'expérience du journaliste (Vanoost, 2013).

En conclusion, la démarche subjective me paraît la solution la plus efficace afin de montrer au lecteur la g  n  rit   de mon questionnement et de lui manifester mon implication personnelle, qui se veut un moteur d'une d  marche fiable.

6. La d  marche explicative au service du public

Dans ce chapitre, je me pencherai davantage sur l'une des dimensions que j'ose d  finir les plus « innovantes » de mon webdocumentaire. Elle touche    la relation avec le public et    mon positionnement de journaliste, sur lequel je me suis longuement pench  e pr  c  demment.

   ce propos, me semble-t-il, une tendance se profile de plus en plus dans le journalisme contemporain : la dimension explicative du journalisme.    l'heure de l'infob  sit   et de la crise de confiance envers les m  dias, les   v  nements les plus r  cents ont montr      quel point il existe un d  calage entre le journaliste et son public (Neveau, 2018). Comme Neveau l'observe (2018), les journalistes sont souvent issus de milieux sociaux et culturels favoris  s, et ont du mal    aller    l'encontre des exigences des publics. Si l'on revient    trouver de l'int  r  t    cette pratique d'expliquer le journalisme c'est parce qu'essentiellement, comme le rel  ve Neveau (2018), trop souvent les journalistes, dans un contexte de pression (  conomique et de temps), sont oblig  s de travailler dans l'urgence, dans l'imm  diat  t   et que les r  dactions se rendent compte de plus en plus que leur m  thode de travail n'est plus suffisante. Qui plus est, ce discours, qui est valable notamment pour la France, pourrait l'  tre aussi pour la Belgique, avec la naissance de LN24, cha  ne d'information en continu. En effet, les habitudes de narration ont   volu   par effet notamment des cha  nes en continu, qui montrent l'actualit   comme une sorte de r  cit permanent, comme le note Jean-J  r  me Bertolus, cit   par Psenny (2017). Ce qui laisse sous-entendre que le rapport    l'image a chang   et que les autres m  dias ressentent l'exigence de s'adapter pour concurrencer avec ce mod  le (Psenny, 2017). Sans oublier la volont   des journalistes de se r  appropri  r de leur r  le et de le l  gitimer au public, comme l'affirment les intervenants interrog  s par Psenny (2017).

De l'autre côté, mon expérience personnelle d'aspirante journaliste m'a appris que le public ne comprend pas forcément les logiques qui régissent les rédactions et les choix éditoriaux. Cela m'a paru évident dans la confrontation avec des proches et des amis, là où certains choix éditoriaux paraissent nébuleux et contestables aux autres, tandis qu'ils me paraissent respectables ou du moins compréhensibles, à moi, qui connais mieux les rouages d'une rédaction. Cela amène à la nécessité d'intégrer de plus en plus une dimension explicative qui permette au public de comprendre quelles sont les démarches menées par les journalistes à l'heure actuelle. Un constat qui s'est renforcé grâce à ma participation à la Masterclass Arppej à Neuchâtel, où la démarche explicative était au cœur de la pratique journalistique et des débats. Si la démarche n'enthousiasme pas plus Erik Neveu (2018), qui y voit le risque de tomber dans une posture de surplomb agaçante et pour qui l'explication ne suffit pas à reconstruire la confiance envers les médias, j'estime tout de même que la démarche va dans la bonne direction. En effet, l'explication permet au journaliste de faire l'essai de rapprochement avec le public.

Par ailleurs, la démarche commence à devenir de plus en plus populaire en Europe et en Belgique francophone. En Europe, l'exemple d'« *Info Verso* » en Suisse (Chazelle, 2018) s'avère assez intéressant, tout comme les émissions et plateformes de décodage de l'actualité pointées par Neveu (2018) telles que « *Checknews* » et « *Desintox* » chez Libération, le « *Decodex* » au Monde ou le « *28 minutes* » chez Arte.

En Belgique francophone, le service public se penche sur ces questions à travers « *Inside* », une section du site RTBF.be. Cette section est vouée à faire un retour sur les démarches des journalistes et sur certains choix qui peuvent susciter l'intérêt du public (Lemaigre, 2018). « *La méconnaissance des médias par le public fait partie des raisons pour lesquelles le projet a été lancé. Mais surtout la méconnaissance des pratiques journalistiques. Il était devenu indispensable d'expliquer les choix éditoriaux de l'équipe Info* », affirme Louise Monaux, responsable de la médiation à la RTBF (Lemaigre, 2018, para. 2). La démarche s'insère dans un souci de transparence vis-à-vis du public et se veut ludique, avec un ton plus décalé qui permette de mettre

public et journalistes sur un même pied d'égalité (Lemaigre, 2018). Comme on le lit sur le site de la RTBF (2018b), cette rubrique veut analyser les choix éditoriaux, expliciter la manière de travailler des journalistes, tout en se montrant ouverte aux questions du public : « *INSIDE, c'est une démarche conjointe de la rédaction et de la médiation de la RTBF, qui a pour but de mieux dialoguer avec vous dans un esprit d'ouverture et de service public. Vous trouverez ici différents contenus en lien avec cet objectif* » (RTBF, 2018b, para. 3). Ce service offert par la RTBF rajoute une tâche supplémentaire à un journaliste qui tous les deux mois, doit abandonner ses occupations pour se consacrer à cette rubrique (RTBF, 2018b). Si cela augmente les tâches du journaliste à l'heure où les disponibilités financières et les timings de travail des rédactions sont déjà assez serrés, la démarche prend encore plus de valeur puisqu'elle traduit la nécessité que la rédaction sent de consacrer du temps et de la place à cette démarche explicative. Or « Inside » se veut comme un complément d'information et une extension de celle-ci, tandis que ma tentative est celle d'insérer la démarche explicative dans le reportage, puisque que ce sera plus immédiat et plus lisible pour le lecteur.

Ces initiatives « *sont précieuses si elles permettent de comprendre les procédures et compétences qui produisent une information fiable, de rendre intelligible le professionnalisme du travail journalistique* » (Neveu, 2018, para. 6, Éclairer le travail journalistique : « ce que je fais, pourquoi je le fais, comment je le fais »). Si pour Neveu (2018), le risque est celui de poser le journaliste en position surplombante en tant que seul détenteur des outils de compréhension de l'information, ce qui pourrait agacer une partie du public, je ne suis pas d'accord. Au contraire, me semble-t-il, à travers l'explication le journaliste descend de son piédestal de perfection et se montre ouvert à une remise en question ou, du moins, à une volonté d'être compris. Un positionnement partagé par Hervé Brusini, directeur chargé du numérique, de la stratégie et de la diversité sur France Info et qui légitime la démarche en affirmant sa capacité à souder le lien avec le public et à enlever le voile de suspicion que nourrissent certains quant à la connivence des journalistes avec les pouvoirs (Psenny, 2017).

La démarche n'est sans doute pas irréprochable ou infaillible, et gagnerait sans doute à s'améliorer, mais elle prouve son efficacité aux yeux d'une certaine partie du journalisme contemporain qui, par essai et erreur, essaie de faire de son mieux. À ce propos, Laurent Richard, rédacteur en chef des « *Infiltrés* », affirme : « *Il y a une défiance envers les journalistes (...) C'est important de montrer les conditions de tournage ; pour nous, ça participe de la transparence* » (Garrigos & Roberts, 2008). Cela en dit beaucoup sur la nécessité que les journalistes ont, de nos jours, de montrer leur fiabilité et leurs efforts. La démarche paraît assez réussie, lorsqu'on voit la qualité d'émissions françaises telles que « *Cash Investigation* », où le spectateur vit les étapes de l'investigation. Si l'intention d'Élise Lucet est celle d'être dans la transparence absolue, ce qui implique également le fait de démontrer des difficultés survenues, pour Emmanuel Gagnier, rédacteur en chef de l'émission, cette transparence sert une fonction encore plus importante, qui est celle de revendiquer les choix de la rédaction (Psenny, 2017).

Cette démarche est d'ailleurs répandue dans le monde anglo-saxon, comme le relève Ted Conover dans une interview :

Je pense que c'est effectivement devenu plus important de s'expliquer en tant que journalistes de nos jours (...) et je pense que plus nous sommes transparents sur nos motifs et nos méthodes mieux ce sera. C'est possible en écriture tout comme ça l'est en audio et en vidéo aussi, lorsque la caméra recule pour laisser entrevoir d'autres caméras ou accompagne l'interviewer jusque dans sa chambre d'hôtel où elle fait l'ordre dans ses notes ou lorsqu'elle fait un téléphone préparatif avec une source...tout cela fait partie du récit de nos jours » (Würgler & Robotham, 2018).

Or Ted Conover a été un des modèles suivis parmi d'autres : son reportage long-format « *Newjack* » m'a donné énormément d'idées quant à la manière d'intégrer le côté subjectif et réflexif dans le travail journalistique, tout comme les podcasts de Caroline Gillet sur France Inter, où le cheminement intellectuel des journalistes paraît presque « naïf » face au public. Cela offre plusieurs avantages : d'abord, celui d'être transparents vis-à-vis du lecteur et de le rendre plus intéressant, comme Ted Conover le reconnaît (Würgler & Robotham, 2018).

Les détracteurs de la démarche y verront une sorte de « soumission » du journaliste, comme s'il était tenu de rendre des comptes. De manière plus réaliste et judicieuse, il convient de reconnaître que la fin justifie les moyens et que, si la démarche peut s'avérer fructueuse, elle a tout son intérêt, même si le journaliste est obligé de « venir se justifier ».

Dans mon cas, j'ai estimé indispensable d'insérer quelque part cette notion d'explication : elle prenait de la valeur vis-à-vis d'un questionnaire personnel et vis-à-vis de mon implication dans le travail mené. Pour ce faire, j'intègre à mon documentaire des parties introductives très subjectives, dont la plus remarquable est sûrement celle du début. Dans celle-ci, j'explique d'où vient l'idée du documentaire et j'essaie de faire comprendre au lecteur mon cheminement, qui va de l'expérience particulière au questionnaire général sur le phénomène sociétal observé.

Ensuite, la dimension explicative me permet d'être au même niveau de mon public. Elle permet de réduire l'écart qui sépare les journalistes et les publics dénoncé par Neveu (2018). On adopte une posture sincère, qui est celle de se dire : « Je me suis posé une question et comme je suis journaliste, j'ai accès aux techniques et aux sources nécessaires pour l'analyser. Je vais donc le faire et je vais vous montrer comment je l'ai fait et ce que ça va donner », ce Neveu (2018) formule ainsi : « *Pour reprendre la question de départ sur la réflexivité des journalistes, une posture qui combine réflexivité sur sa pratique et pédagogie vers les publics est bien de rendre intelligible “ce que je fais, pourquoi je le fais, comment je le fais”* » (para. 1, Éclairer le travail journalistique : « ce que je fais, pourquoi je le fais, comment je le fais »).

Ayant détaillé mes choix, je consacre le dernier chapitre à un retour sur mes pratiques professionnelles, en résumant brièvement ce qui a été mené avec succès et ce qui gagnerait en efficacité à l'avenir.

7. Retour sur les pratiques

Dans cette dernière partie de mon apostille, je reviens sur certains choix avec un regard critique, en analysant les points les moins et les plus réussis.

Par rapport aux éléments critiques, j'estime que j'aurais dû travailler toute seule dès le début. Je regrette avoir pris cette décision trop tard, faute de confiance en mes capacités. Avec du recul, je me rends compte que j'aurais gagné en temps et en efficacité en me lançant dès le départ dans la démarche.

Ensuite, j'estime avoir mené les recherches de manière trop dispersée, notamment au niveau des statistiques. En effet, j'aurais dû isoler directement les statistiques officielles pour les deux pays, ce que fait seulement dans un deuxième temps. Avec du recul, j'estime également avoir rencontré les experts tard : ma connaissance du sujet était trop approfondie, ce qui m'a permis d'une part de poser les bonnes questions, mais de l'autre, de connaître trop bien le sujet. Cependant, la maîtrise du sujet m'a permis d'orienter mes interviews et de poser des questions bien ciblées, sans tomber dans l'erreur de laisser « *l'expert s'exprimer 'à robinet ouvert'* » (Grevisse, 2017, p. 118).

En ce qui concerne les interviews, je regrette le peu de maîtrise que j'avais de la caméra et des micros au début de la démarche. Il en résulte que certains rushs étaient inutilisables, ce qui m'a obligée à opter pour le format écrit, comme dans le cas des interviews d'Anne Morelli, de Marco Martiniello, mais aussi de Sara Cavedo et Francesca Carboni. Par rapport à ces dernières, j'aurais dû insister davantage pour aller explorer des endroits de leur choix. Cela m'aurait permis d'avoir des plans exploitables au niveau visuel, ce qui n'a pas été le cas. Si dans le cas de Sara Cavedo il n'a pas été possible d'organiser le tournage sur son lieu de travail, dans le cas de Francesca Carboni j'aurais dû avoir le réflexe de l'amener en ville au moment même de commencer l'interview. C'était notamment le cas pour l'interview de Sara Cavedo et de Francesca Carboni. Par ailleurs, si j'avais eu une meilleure maîtrise de la caméra, j'aurais pu être davantage concentrée sur mes interviews, tandis que mes premiers tournages ont été très stressants à cause de la difficulté de gérer à la fois le côté journalistique et technique.

En ce qui concerne la complétude de mon échantillon, je suis satisfaite de la richesse de mes profils et de la diversité des experts. Ce qui a été très difficile, par contre, était le contact avec les associations. D'abord, il a été difficile de les repérer et la seule qui s'est avérée active était le CASI-UO. La deuxième difficulté était représentée par la méfiance de cette association. Grâce à une démarche de long terme et à plusieurs contacts, j'ai pu tout de même gagner la confiance de ses membres. En ce qui concerne les acteurs officiels, j'aurais sans doute pu interroger l'Institut italien de culture, mais j'ai préféré l'exclure pour sa proximité avec les institutions italiennes. Quant aux Comites, organe élu, j'ai eu un très bref contact téléphonique avec le président bruxellois et je me suis renseignée sur ses récentes activités, comme je le rapporte dans le webdocumentaire. Leur activité s'est particulièrement développée pendant le mois de juin et juillet, ce qui m'a empêchée, pour des raisons logistiques, d'organiser un rendez-vous.

En ce qui concerne les points positifs de mon travail, je suis satisfaite de mes photos. Grâce au cours de Pratiques du documentaire, j'ai pu améliorer mon œil photographique et j'estime que le résultat est satisfaisant pour un photographe débutant.

J'estime également avoir bien géré mes relations avec le Consulat. En effet, j'ai essayé par tous les moyens d'obtenir une interview face caméra, sans que la position hiérarchique de mon interlocuteur ne m'intimide. Qui plus est, je crois avoir adopté la bonne démarche lors du colloque informel : j'ai essayé de comprendre les raisons de la réticence de mon acteur et à quel point celle-ci était une information pour le lecteur.

Au niveau du montage, j'estime avoir adopté la bonne méthode en retranscrivant les interviews : cela m'a permis de comprendre les nuances de chaque propos et de saisir ce qui était intéressant pour ma démarche. Ainsi, il a été simple de trouver un fil rouge pour mon récit.

Conclusion

En conclusion, j'estime que la démarche documentaire menée est assez réussie, notamment du point de vue de la recherche d'informations.

Globalement, les hypothèses émises au début ont pu être davantage approfondies. Au niveau de la phase d'enquête et de production du webdocumentaire, cette expérience m'a permis de peaufiner mes compétences journalistiques. Notamment au niveau de la construction du récit, de cette démarche résulte une expérience journalistique assez inédite qui m'a permis de remettre en question les acquis théoriques sur l'objectivité journalistique, afin d'aboutir à la conclusion pour laquelle l'honnêteté envers le lecteur est plus importante qu'une « *prétendue objectivité* » (Grevisse, 2017, p. 42). Je suis par ailleurs convaincue que cette niche journalistique conjuguant le récit subjectif et l'information ait un avenir.

La problématique choisie s'est avérée intéressante à explorer et riche en angles supplémentaires, qui, comme anticipée au début de cette apostille, pourront nourrir d'autres productions journalistiques. Parmi ces angles possibles se trouve notamment celui des retombées économiques et démographiques de la migration pour l'Italie et pour la Belgique. Ces questionnements cachent un enjeu de proximité qui interroge la vie quotidienne du lecteur, ce qui relève de « *l'impact prospectif* » (Grevisse, 2017, p. 52).

Finalement, le thème de la migration des Italiens en Belgique pourrait également être enrichi d'une enquête sur les politiques de retour mises en œuvre par le gouvernement italien, afin d'en vérifier l'efficacité. Ces ouvertures prouvent la richesse du sujet ainsi que son intérêt pour un public multiple et varié.

Annexes

Annexe 1 – Données reçues par Statbel (échange mail 15-01-2019)

YEAR	MALE	FEMALE	TOTAL			
2008	2 028	1 627	3 655			
2009	1 966	1 591	3 557			
2010	2 387	1 928	4 315			
2011	2 690	2 027	4 717			
2012	2 954	2 283	5 237			
2013	3 082	2 636	5 718			
2014	3 440	2 866	6 306			
2015	3 346	2 796	6 142			
2016	3 152	2 535	5 687			
2017	3 185	2 662	5 847			
Source: Statbel (Direction générale Statistique - Statistics Belgium)						
Bron: Statbel (Algemene Directie Statistiek - Statistics Belgium)						
Source: Statbel (Directorate-general Statistics – Statistics Belgium)						

Bibliographie

- Aceto, C. (2016). Premiers résultats d'une enquête sur la perception des années Berlusconi par les jeunes Italiens de Belgique. Dans S. I. Morelli, *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique* (pp. 109-116). Bruxelles: Couleur Livres.
- Antheaume, A. (2016). *Le journalisme numérique (2e édition)*. Paris: Presses de Science Po.
- Aubert, R. (1985). L'immigration italienne en Belgique: 1830-1940. Dans R. Aubert, F. Dassetto, & M. Dumoulin, *L'immigration italienne en Belgique: histoire, langues, identité (Collana di cultura e umanità)* (pp. 7-26). Bruxelles - Louvain-la-Neuve: Istituto Italiano di cultura, Université Catholique de Louvain.
- Aubert, R., Dassetto, F., & Dumoulin, M. (1985). *L'immigration italienne en Belgique: histoire, langues, identité (Collana di cultura e umanità)*. Bruxelles: Istituto Italiano di cultura.
- Ballarini, L., Derèze, G., Zecchinon, P., & Dubied, A. (2018). *La réflexivité dans la formation au journalisme*. Consulté le décembre 2018, sur Les 10 ans de l'AJM: « Expliquer le journalisme. Enjeux de formation »: Consulté le 2 février 2019 <https://www.unine.ch/ajm/home/evenements/ajm-10-ans/10-ans-enjeux-formation.html>
- Barbieri, F., & Magnani, A. (2018). *Giovani, le 10 emergenze che la politica non può ignorare*. Consulté le 13 décembre 2018, sur Il Sole 24 Ore: <https://www.ilsole24ore.com/art/le-10-emergenze-giovani-poche-possibilita-carriera-AEyRjbiD>

- Blanchard, C. (2013). *Scroll is the new clic (is it?)*. Récupéré sur Meta-média.fr. Consulté le 15 juillet 2019: <https://www.meta-media.fr/2013/10/10/scroll-is-the-new-clic-is-it.html>
- Broudoux, E. (2011). Le documentaire élargi au web. *GRESEC - Les Enjeux de l'information et de la communication*, n 12/2, pp. 25-42. Consulté le 22 avril 2019 <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2011-2-page-25.htm>.
- Camera dei Deputati. (2018). *Documenti esaminati nel corso della seduta comunicazioni all'assemblea*. Consulté le 10 janvier 2019, sur https://documenti.camera.it/leg18/resoconti/assemblea/html/sed0061/leg.18.sed0061.allegato_a.pdf
- Camera dei Deputati. (2018b). *Mozione - Atti parlamentari*. Consulté le 10 janvier 2019, sur https://documenti.camera.it/leg18/resoconti/assemblea/html/sed0068/leg.18.sed0068.allegato_a.pdf
- Casadei, M. (2019). *Un think tank di 40 aziende per il ritorno dei talenti*. Récupéré sur Il Sole 24 Ore. Consulté le 20 juillet 2019 https://www.ilsole24ore.com/art/un-think-tank-40-aziende-il-ritorno-talenti-ACUFOuW?fbclid=IwAR1RU9_FdvPrAl7A_gV2ybyalzzsm8cQb8IX84GPUOm77sqtkHR7_nvWC0Y
- Casi-Uo. (s.d.). *Chi Siamo*. Consulté le 3 décembre 2018, sur <http://casi-uo.wixsite.com/casiuo/chi-siamo>
- Casi-UO. (s.d.b). *Homepage*. Consulté le 3 décembre 2018, Récupéré sur <http://casi-uo.wixsite.com/casiuo>
- Cauhapé, V. (2013). *La subjectivité mise en scène*, consulté le 12 avril 2019 Récupéré sur LeMonde.fr: https://www.lemonde.fr/culture/article/2013/01/28/la-subjectivite-mise-en-scene_1822670_3246.html,
- Caviglioli, D. (2015). *Attention, le journalisme narratif débarque en France*, consulté le 12 avril 2019 Récupéré sur BibliObs: <https://bibliobs.nouvelobs.com/actualites/20150626.OBS1646/attention-le-journalisme-narratif-debarque-en-france.html>
- CGIE. (s.d.). *Presentazione*. Récupéré sur Consiglio Generale degli Italiani all'Esteri, consulté le 11 décembre 2018: <http://www.sitocgie.com/presentazione/>
- Charbonnier, M. (2016). *Le montage à l'épreuve du webdocumentaire*. Récupéré sur Entrelacs - Cinéma et audiovisuel, 12: <https://journals.openedition.org/entrelacs/1802>, consulté le 12 avril 2019
- Chazelle, B. (2018). *La RTS lance "Info Verso" pour plus de transparence et de dialogue avec le public*. Récupéré sur Méta-média: <https://www.meta-media.fr/2018/09/05/la-rts-lance-info-verso-pour-plus-de-transparence-et-de-dialogue-avec-le-public.html>, consulté le 13 juillet 2019
- Chiesi, A., & Girotti, C. (2016). *Le retribuzioni dei laureati e le strategie di offerta sul mercato del lavoro in tempi di crisi*. Récupéré sur Quaderni di Sociologia (Online) pp. 95-114: <http://journals.openedition.org/qds/1576>, consulté le 3 décembre 2018
- Colucci, M. (2012). *La risorsa emigrazione. Gli Italiani all'estero tra percorsi sociali e flussi economici, 1945-2012*. Récupéré sur

- Parlamento.it:
<http://www.parlamento.it/application/xmanager/projects/parlamento/file/repository/affariinternazionali/osservatorio/approfondimenti/PIO060App.pdf>, consulté le 3 décembre 2018
- Comites. (2019, juin 24). *La rete dei giovani italiani in Belgio*. Récupéré sur Comites-Belgio: <http://comites-belgio.be/it/la-rete-dei-giovani-italiani-in-belgio/>, consulté le 20 juillet 2019
- Comites Belgio. (s.d.). *Comitato degli Italiani all'Esteri*. Récupéré sur Comites-belgio.be: <http://comites-belgio.be/it/>, consulté le 11 décembre 2018
- Commission européenne. (2018). *Commission Staff Working Document - Country Report Italy 2018. Including an In-Depth Review on the prevention and correction of macroeconomic imbalances*. Consulté le 4 décembre 2018 sur Ec.europa.eu: <https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/2018-european-semester-country-report-italy-en.pdf>,
- Corlazzoli, A. (2018). *Veneto, il bando per fare rientrare i cervelli dall'estero. "Peccato che per chi rimane non si faccia niente"*, consulté le 3 décembre 2018. Récupéré sur https://www.ilfattoquotidiano.it/2018/11/27/veneto-il-bando-per-fare-rientrare-i-cervelli-dallestero-peccato-che-per-chi-rimane-non-si-faccia-niente/4796170/?fbclid=IwAR2Mm-I6_QxD6XpfgBlUSomNrSz0w0rRQhhlqzY-GgBWPfhJGSwUFRkQTo,
- Dassetto, F., Martiniello, M., & Rea, A. (2007). *Immigration et intégration en Belgique francophone*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Def Finanze. (s.d.). *Decreto-legge del 31/05/2010 n°78*. Consulté le 13 décembre 2018, sur Def.finanze.it: <http://def.finanze.it/DocTribFrontend/getArticoloDetailFromResultList.do?id={21F4FC51-52DD-494F-B9DF-F81FD3183788}&codiceOrdinamento=2000044000000000&idAttoNormativo={147A06D6-9990-42F4-ADF0-C57A278A9C82}>
- Dell'Oste, C., & Parente, G. (2019). *Sconti fiscali fino al 93% per riconquistare gli italiani in fuga all'estero*, consulté le 20 juillet 2019. Récupéré sur Il Sole 24 Ore: <https://www.ilsole24ore.com/art/sconti-fiscali-fino-93percento-riconquistare-italiani-fuga-all-estero-ACclOUW?fbclid=IwAR2WE2uX6EpduUtAmdfr4Qj3eFvilT01GTSHHRkGTv1wdFlTuox1ULtUf8I>
- Derèze, G. (2009). *Méthodes empiriques de recherche en communication*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Dumoulin, M. (1985). Pour une histoire de l'immigration italienne en Belgique: 1945- 1956. Dans R. Aubert, F. Dassetto, & M. Dumoulin, *L'immigration italienne en Belgique* (pp. 27-54). Bruxelles - Louvain-la-Neuve: Istituto Italiano di Cultura - Université Catholique de Louvain.
- Farnesina (2018). *Borse di studio offerte dal governo italiano a studenti stranieri e italiani residenti all'estero (IRE)*. Consulté le 9 juin 2019, sur Ministero degli Affari Esteri: https://www.esteri.it/mae/it/servizi/stranieri/opportunita/borsestudio_stranieri.html

- Gantier, S. (2012). Le webdocumentaire. Un format hypermédia innovant pour scénariser le réel. *Journalisme en ligne, Sous la direction d'Amandine Degand et Benoît Grevisse*, 159-177.
- Garrigos, R., & Roberts, I. (2008). *Journalistes, que de la gueule!* Consulté le 14 novembre 2018, sur https://www.liberation.fr/ecrans/2008/10/04/journalistes-que-de-la-gueule_957386
- Gautheret, J., & Charrel, M. (2019). *Italie: un vieillissement accéléré et ses conséquences*, consulté le 20 juin 2019. Récupéré sur LeMonde.fr: https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/06/16/italie-un-vieillissement-accelere-et-ses-consequences_5476985_3234.html?utm_source=dlvr.it&utm_medium=linkedin&fbclid=IwAR06vao6x5DQjGc3Flz2EJDUOyJgFhNdfaBTFkjc5yENwn0oicrP02A2jI
- Gjergji, I. a. (2015). *La nuova emigrazione italiana. Cause, mete e figure sociali (pp. 7-56)*, consulté le 3 décembre 2018, sur Edizionicafoscari.unive.it: <http://edizionicafoscari.unive.it/media/pdf/books/978-88-6969-017-4/978-88-6969-017-4.pdf>,
- Grawez, S., & Geeroms, C. (2011). *Quand l'information rencontre l'interaction - Le webdocumentaire*, consulté le 5 avril 2019. Récupéré sur Media animation ASBL - Communication et éducation: <https://media-animation.be/Le-webdocumentaire.html>
- Grevisse, B. (2016). *Déontologie du journalisme. Enjeux éthiques et identités professionnelles, 2^e édition*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Grevisse, B. (2017). *Écritures journalistiques. Stratégies rédactionnelles, multimédia et journalisme narratif (2^e édition)*. Louvain-la-Neuve: De Boeck.
- IDOS, C., & Confronti, C. (2018). *Comunicato stampa*. Consulté le 16 février 2019 novembre, sur Dossierimmigrazione.it: https://www.dossierimmigrazione.it/wp-content/uploads/2018/11/2018_CS-flussi-in-uscita-2.pdf
- Il Fatto Quotidiano. (2019). *Lavoratori all'estero, Lega propone mini-tassa per 5 o 10 anni per farli rientrare in Italia*, consulté le 16 février 2019. Récupéré sur Il fatto quotidiano: <https://www.ilfattoquotidiano.it/2019/02/14/lavoratori-allestero-lega-propone-mini-tassa-per-5-o-10-anni-per-farli-rientrare-in-italia/4971957/>
- Istat. (2017). *Migrazioni internazionali e interne della popolazione residente*, consulté le 3 décembre 2018 sur https://www.istat.it/it/files/2017/11/Report_Migrazioni_Anno_2016.pdf,
- Istat. (2018). *Rapporto annuale 2018, chapitre 3*, consulté le 12 janvier 2019 sur Istat: <https://www.istat.it/storage/rapporto-annuale/2018/Rapportoannuale2018.pdf>,
- Istat. (2018b). *Indicatori demografici - Stime per l'anno 2017*, consulté le 6 décembre 2018. Récupéré sur Istat: <https://www.istat.it/it/files/2018/02/Indicatoridemografici2017.pdf>
- Istat. (2018c). *Mobilità interna e migrazioni internazionali della popolazione residente*, consulté le 15 décembre 2018. Récupéré sur

- Istat.it: <https://www.istat.it/it/files/2018/12/Report-Migrazioni-Anno-2017.pdf>
- Istat. (2019). *Rapporto annuale 2019 - La situazione de l paese. Capitolo 1: il quadro macroeconomico e sociale*, consulté le 6 août 2019
Récupéré sur Istat.it: <https://www.istat.it/storage/rapporto-annuale/2019/capitolo1.pdf>
- Istat. (2019b, juin 20). *Rapporto annuale 2019 - La situazione del paese. Capitolo 4: Mercato del lavoro e capitale umano*, consulté le 6 août 2019. Récupéré sur Istat.it: <https://www.istat.it/storage/rapporto-annuale/2019/capitolo4.pdf>
- Lallemand, A. (2011). *Journalisme narratif en pratique*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Lee Hunter et al., M. (2012). *L'enquête par hypothèse : manuel du journaliste d'investigation*. Consulté le 15 novembre 218
http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CI/CI/pdf/publications/story_based_inquiry_fr.pdf
- Lemaigre, L. (2018). *RTBF "Inside", la vitrine digitale*, consulté le 2 avril 2019. Récupéré sur Le Soir.be:
<https://plus.lesoir.be/197672/article/2018-12-27/rbtf-inside-la-vitrine-digitale>
- Licata, D. a. (2016). *Fondazione Migrantes, Rapporto italiani nel mondo 2016 - sintesi*, consulté le 3 décembre 2018, sur
https://azionecattolica.it/sites/default/files/Sintesi_RIM2016.pdf
- Licata, D. a. (2017). *Fondazione Migrantes, Rapporto italiani nel mondo 2017 - sintesi*, consulté le 3 décembre 2018, sur http://www.astrid-online.it/static/upload/sint/sintesi_rim2017.pdf,
- Magnani, A. (2018). *Di Maio dice che non dobbiamo emigrare. Ma gli italiani "in fuga" sono quasi triplicati in 10 anni*, consulté le 3 décembre 2018, sur Il Sole 24 Ore:
<https://www.ilsole24ore.com/art/notizie/2018-08-07/di-maio-dice-che-non-dobbiamo-emigrare-ma-italiani-in-fuga-sono-triplicati-10-anni--151520.shtml?uuid=AEanrCYF>
- Marthoz, J.-P. (2011). *Couvrir les migrations*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Martiniello, M. (2016). Conclusion: pour une approche transdisciplinaire de l'expérience migratoire et post-migratoire italienne en Belgique. Dans S. I. Morelli, *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique* (pp. 155-159). Bruxelles: Couleur Livres.
- Martiniello, M., Mazzola, A., & Rea, A. (2017). La nuova immigrazione italiana in Belgio. *Studi Emigrazione, LIV*, n. 207, pp. 440-449.
- Morelli, A. (2004). L'immigration italienne en Belgique aux XIXe et XXe siècles. Dans s. I. Morelli, *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours* (pp. 201-212). Bruxelles: Couleur Livres.
- Morelli, A. (2016). Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique. Dans s. I. Morelli, *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique* (pp. 7-11). Bruxelles: Couleur Livres.
- Morelli, A. s. (1991). *Ca ressemble à l'Italie: spécificités de l'habitat italien en Wallonie et à Bruxelles*. Bruxelles: Incontro dei Lavoratori asbl.
- Neveu, E. (2018). *Expliquer le journalisme et remettre en cause quelques impensés*, consulté le 7 mars 2019 sur EJO - European Journalism

- Observatory: <https://fr.ejo.ch/pedagogie-formation/expliquer-le-journalisme-legitimite-crise>
- OECD. (2017). *"Italy" dans Education at a Glance 2017 : OECD Indicators*. consulté le 3 décembre 2018, sur OECD: <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/eag-2017-54-en.pdf?expires=1544472850&id=id&accname=guest&checksum=B016FC1518ED5164936956D6B9412A93>
- Philippot, J.-P. (2018). Intervention dans le cours de "Gestion de rédaction". Louvain-la-Neuve: UCL.
- Pierrin, A. (2017). *René Broca met les pieds dans le plat: "Le transmédia de création a échoué"*, consulté le 5 juillet 2019. Récupéré sur Leblogdocumentaire.fr: <http://leblogdocumentaire.fr/rene-broca-met-pieds-plat-transmedia-de-creation-a-echoue/>
- Pion, G. (2016). Quelques aspects socio-spatiaux de la présence italienne en Belgique au tournant des années 2010. Dans S. I. Morelli, *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique* (pp. 13-30). Bruxelles: Couleur Livres.
- Pseny, D. (2017). *La règle du "je" de l'information*, consulté le 5 juillet 2019. Récupéré sur LeMonde.fr: https://www.lemonde.fr/televisions-radio/article/2017/04/15/la-regle-du-je-de-l-information_5111710_1655027.html
- Pugliese, E. (2015). Le nuove emigrazioni italiane: il contesto e i protagonisti. Dans S. I. Gjergji, *La nuova emigrazione italiana. Cause, mete e figure sociali* (pp. 25-38). Venezia: Edizioni Ca' Foscari
- Rea, A., & Martiniello, M. (2012). *Une brève histoire de l'immigration en Belgique*, consulté le 5 février 2019, sur Germe.ulb.ac.be: <http://germe.ulb.ac.be/uploads/pdf/infos%20livres/BreveHistImmBelg2012.pdf>
- Regione Toscana. (2018). *Por FSE 2014-2020, voucher per Master all'estero 2017-2018*, consulté le 5 février 2019 sur <http://www.regione.toscana.it/-/por-fse-2014-2020-voucher-per-master-all-estero-2017-2018>
- Regione Toscana. (2018b). *Lavorare all'estero: borse di mobilità professionale per disoccupati o inattivi*, consulté le 13 août 2019 sur Regione.Toscana.it: <http://www.regione.toscana.it/-/lavorare-all-estero-borse-di-mobilita-professionale-per-disoccupati-o-inattivi>
- Regione Toscana. (2018c). *Voucher per master e dottorato all'estero 2017-2018: cosa fare per l'erogazione*, consulté le 5 février 2019 sur <http://www.regione.toscana.it/-/voucher-per-master-e-dottorato-all-estero-2017-2018-cosa-fare-per-l-erogazione>
- Renaudin, C. (2016). Les Italiens à Molenbeek (1947-1980). Dans S. I. Morelli, *Recherches nouvelles sur l'immigration italienne en Belgique* (pp. 117-132). Bruxelles: Couleur Livres.
- Roy, A. (2011). Denis Gheerbrant: le cinéaste de la parole. *24 images (152)*, pp. 49-53 <https://id.erudit.org/iderudit/65043ac>, consulté le 5 juillet 2019
- RTBF. (2018b). *Inside, pour une info plus ouverte*. consulté le 2 avril 2019. Récupéré sur RTBF.be: https://www.rtbf.be/info/inside/detail_a-propos?id=10085337
- Senato. (2015). *Stati generali dall'associazionismo degli italiani nel mondo : il Manifesto*. Consulté le 14 décembre 2018, sur

- http://www.senato.it/application/xmanager/projects/leg17/attachments/documento_evento_procedura_commissione/files/000/002/795/II_Manifesto_-_Depliant-align.pdf
- Serrano, Y. (2007). L'"objectivité" journalistique: droit des citoyens, devoir des journalistes? *Cahiers de Psychologie politique*, consulté le 5 juin 2019. Récupéré sur Cahiers de Psychologie politique: <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=914>
- Trecentosessanta, & Intergruppo Parlamentare per la Sussidiarietà. (s.d). *Controesodo- Talenti in Movimento. La nuova legge per attrarre in Italia "i giovani talenti" Istruzioni per l'uso.*
- Vanoost, M. (2013). Éthique et expression de l'expérience subjective en journalisme narratif. *Sur le journalisme Vol. 2, n°2*, pp. 160-173 <http://hdl.handle.net/2078.1/135876>, consulté le 5 juin 2019
- Vanoost, M. (2016). Journalisme narratif: des enjeux contextuels à la poétique du récit. *Cahiers de Narratologie (Online) 31*, p. <http://journals.openedition.org/narratologie/7543>, consulté le 5 juin 2019
- Vews, RTBF. (2018). *Le malaise de la jeunesse italienne*, consulté le 3 décembre 2018 sur https://www.rtbf.be/auvio/detail_le-malaise-de-la-jeunesse-italienne?id=2355581
- Würgler, L., & Robotham, A. (2018). *Ted Conover (1/2): défis et renouvellement du journalisme contemporain*, consulté le 13 février 2019. Récupéré sur EJO - European Journalism Observatory: <https://fr.ejo.ch/formats-pratiques/ted-conover-defis-et-renouvellement-du-journalisme-contemporain-1?fbclid=IwAR33V0i7dDj7W5vBzcFDqBsil9c28rzE3MVu-png0arthCvdTrbd3MzYHIY>
- Würgler, L., & Robotham, A. (2018b). *Ted Conover (2/2): la place du journalisme narratif aujourd'hui*, consulté le 13 février 2019. Récupéré sur EJO - European Journalism Observatory: <https://fr.ejo.ch/formats-pratiques/ted-conover-la-place-du-journalisme-narratif-aujourd'hui-2>

Productions de référence

- Campi, T., & Zabus, V. (2016). *Macaroni*. Dupuis.
- Colantoni, L., & Venturi, R. (2017). *Italiani del Belgio*. Récupéré sur Belgium.italiansofeurope.it: <http://belgium.italiansofeurope.it>, consulté le 12 mars 2019
- Conover, T. (2018b). *Newjack, dans la peau d'un gardien de prison*. France: Éditions du Seuil, éditions sw sous-sol.
- Delaet, S. I.-V.-L. (1996). *Italiens de Wallonie*. Charleroi: Archives de Wallonie
- GSARA ASBL. (s.d.). *Vimeo*, consulté le 5 juin 2019. Récupéré sur Quelque chose de nous: <https://vimeo.com/321942389?fbclid=IwAR1z40fmcglNhJmZiayX96eqolQvo-pLCHLIWn3E64eApwzulSIi48tEo1I>
- Mannocchi, F. (2014). *Piazzapulita - Il viaggio dei nuovi emigranti italiani*, consulté le 4 décembre 2018. Récupéré sur Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=Q6Eb-Dxbn8Q>

- Martinelli, A., & Trecarichi, V. (2016). *2016 Fuga dall'Italia verso la Germania*, consulté le 4 décembre 2018. Récupéré sur Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=FQ62tQns9D8>
- Martinielli, A., & Trecarichi, V. (2017). *"Caro Poletti venga a vedere com'è vivere e lavorare all'estero"*, consulté le 4 décembre 2018. Récupéré sur Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=UTcSdvMD30Q>
- Morelli, A. (1991). *Ça ressemble à l'Italie : spécificités de l'habitat italien en Wallonie et à Bruxelles*. L'incontro, Bruxelles
- Pigmei, V. (2015). *Perché gli italiani ricominciano a emigrare*, consulté le 3 décembre 2018. Récupéré sur Internazionale : <https://www.internazionale.it/reportage/2015/05/24/perche-gli-italiani-ricominciano-a-emigrare>
- Scocco, M. (2015). *Italians in Belgium - Italiani in Belgio*, Consulté le 3 décembre 2018. Récupéré sur Youtube: https://www.youtube.com/watch?v=USaJ6BU07_s
- Vews, RTBF. (2018). *Le malaise de la jeunesse italienne*, consulté le 3 décembre 2018 sur https://www.rtbf.be/auvio/detail_le-malaise-de-la-jeunesse-italienne?id=2355581

Résumé

Le webdocumentaire « *Italiens en Belgique : l'exil* » explore l'univers des Italiens en Belgique à l'heure actuelle : les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays, leur adaptation dans le pays d'arrivée, leur intégration et leur éventuel désir de rentrer, un jour, en Italie. De fil en aiguille, le lecteur est invité à découvrir cette réalité à travers des témoignages et des portraits à la fois écrits, vidéos ou photographiques. La voix du narrateur, moi-même, les guide tout au long de ce parcours, qui se veut comme un voyage.

Le format du webdocumentaire veut exploiter la richesse offerte par le web et mélanger les codes de la photographie, de la télévision et de la radio dans un format linéaire et lisible, mais tout aussi attrayant pour le lecteur.

Comme détaillé dans l'apostille, la démarche s'apparente à celle du journalisme narratif et d'une tradition subjective d'écriture en « je » qui vise à explorer un genre très célèbre aux États-Unis et assez répandu chez nous, grâce aux expériences des *mooks*. *In fine*, la démarche s'enrichit d'une dimension explicative de la méthode journalistique à destination du lecteur et intégrée au webdocumentaire, afin qu'il puisse comprendre les choix effectués tout au long de l'enquête.

Pour des fins de clarté et de lisibilité, voici le lien pour accéder au webdocumentaire en ligne :

Mots-clefs : webdocumentaire, journalisme narratif, subjectivité, mook